REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Circulaire n° 01

Du 19 dhou el kaada 1442 H correspondant au 29 juin 2021
relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat
au titre de l'année universitaire 2021-2022

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Circulaire n° 01

du 19 dhou el kaada 1442 H correspondant au 29 juin 2021

relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréatau titre de l'année universitaire 2021-2022

La présente circulaire a pour objet de définir les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation aux titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2021-2022.

L'accès à l'enseignement et à la formation supérieurs est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre étranger reconnu équivalent.

1. Préinscription, orientation et inscription

1.1. Conditions générales

L'orientation vers l'enseignement et la formation supérieurs repose sur les quatre paramètres suivants :

- la série et les résultats du baccalauréat (moyenne pondérée calculée***ou*** moyenne générale obtenue au baccalauréat, selon le domaine ou la filière d'inscription, et de conditions complémentaires dans certains cas) ;
- les vœux exprimés par le titulaire du baccalauréat ;
- les capacités d'accueil des établissements d'enseignement et de formation supérieurs ;
- les circonscriptions géographiques.

*Moyenne pondérée calculée : c'est la moyenne entre la moyenne générale obtenue au baccalauréat et la ou les note(s) de la ou des matière(s) « essentielle(s) ». Les moyennes pondérées calculées selon les domaines ou filières de formation sont données dans le tableau ci-dessous :

Domaines* ou filières	Séries du baccalauréat	Moyennes pondérées calculées
Domaine SNV Domaine STU Sciences Médicales Sciences Vétérinaires	Sci Exp.	$\frac{(Moy\ BAC * 2) + note\ Sci\ Naturelles}{3}$
	Maths	
	TM	Moyenne générale obtenue au baccalauréat
Domaine SM Domaine ST	Maths	$\frac{(Moy\ BAC * 2) + \frac{(note\ Phys + note\ Maths)}{2}}{3}$
	Sci Exp.	
	TM	
Domaine MI (sauf écoles supérieures Pole Sidi Abdellah) Domaine AUMV	Maths	$\frac{(Moy\ BAC * 2) + \frac{(note\ Phys + note\ Maths)}{2}}{3}$
	TM	
	Sci Exp.	
Domaine LLE (sauf langue Russe et langueTurque)	Langues étrangères	$\frac{(Moy\ BAC * 2) + note\ Langue\ de\ la\ filière\ demandée}{3}$
	Lettres et philo	
	Math, TM, Sci Exp. Gestion & économie	
Interprétariat	Langues étrangères	$\frac{(Moy\ BAC * 2) + (Moy\ 3\ langues\ concernées)}{3}$
	Lettres et philo	
SHS, DSP, Arts, LCA,LLA, STAPS et SEGC	Toutes les séries du baccalauréat	Moyenne générale obtenue au baccalauréat

* ***Les abréviations des domaines de formation sont précisées dans le tableau portant le sommaire des annexes ci-après.***

Des conditions complémentaires de préinscription sont exigées pour l'accès aux classes préparatoires et à certains domaines et filières de formation.

Pour l'accès aux filières des Sciences Médicales (Médecine, Médecine Dentaire et Pharmacie), il sera procédé à un classement national de l'ensemble des demandes des bacheliers. Une moyenne nationale unique sera donc définie après traitement pour l'accès à chacune de ces trois filières.

L'accès aux filières des Sciences Médicales et des Ecoles Supérieures pour les titulaires d'un baccalauréat étranger reconnu équivalent est conditionné par la réussite à un test de niveau.

En sus des conditions précitées, l'accès aux Ecoles Normales Supérieures est subordonné à la réussite à un entretien devant un jury. Cet entretien peut être effectué en présentiel dans l'école d'affectation ou bien en présentiel délocalisé dans un Etablissement d'Enseignement Supérieur (EES).

Pour ce qui est du domaine des Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives (STAPS), un certificat médical de bonne santé est exigé. Les nouveaux bacheliers de la catégorie des sportifs d'élites, en activité et reconnus par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, ouvrent droit à une inscription dans le domaine des STAPSsans conditions de moyenne minimale.

La préinscription, l'orientation et l'inscription définitive des nouveaux bacheliers se font exclusivement en ligne. Pour effectuer ces opérations, deux sites Internet sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers :

http://www.mesrs.dz

http://www.orientation.esi.dz

La dénomination « sites internet dédiés » utilisée dans la suite du texte servira à désigner les deux sites internet précédemment cités.

Pour faciliter l'accès à ces sites internet dédiés, une connexion gratuite est mise à la disposition des nouveaux bacheliers à partir des cyberespaces ouverts à cet effet au niveau des Etablissements d'Enseignement Supérieurs (EES).

Toutes les informations nécessaires à la compréhension du processus de préinscription, d'orientation et d'inscription définitive sont disponibles sur le Portail du Bachelier 2021 :

https://bac2021.mesrs.dz

La présente circulaire accompagnée du guide du nouveau bachelier sont téléchargeables sur tous les supports numériques (Ordinateur, Tablette, Smartphone). Elle permet de:

- fournir toutes les conditions d'accès des bacheliers aux EES ;
- donner diverses informations concernant les domaines, les filières et les spécialités de formation dispensées dans les EES;
- préciser les procédures d'inscription dans les EES des titulaires du baccalauréat spécifique (Lycée Bouâmama);
- clarifier les procédures de demande d'équivalence et d'inscription dans les EES aux titulaires d'un baccalauréat étranger ;
- fournir des informations concernant les formations dispensées dans les établissements de formation supérieure relevant d'autres départements ministériels sous tutelle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).
- fournir des informations concernant les formations dispensées dans les établissements privés de formation supérieure agréés par le MESRS.

En plus de ces données, les informations ci-dessous sont disponibles sur le Portail du bachelier

- le guide du nouveau bachelier;
- les divers parcours des formations dispensées par établissement (GeoPortail) ;
- un lien vers le portail-web de chaque EES ;
- de nombreuses informations complémentaires, dont celles relatives aux œuvres universitaires (bourse d'études, transport, hébergement et restauration);
- la version Android de la Circulaire « TawdjihCom ».

TawdjihCom est une version interactive de la circulaire téléchargeable et installable sous Android (Smartphone et Tablette). Elle offre plusieurs fonctionnalités permettant au bachelier notamment d'identfier, selon sa série de baccalauréat, la wilaya d'obtention de son baccalauréat et ses résultats obtenus au baccalauréat, la liste des filières auxquelles il ouvre droit.

1.2. Préinscription et orientation

L'annexe 01 de la circulaire présente l'ensemble des formations assurées par domaine. Il existe au total quatorze (14) domaines dans l'Enseignement Supérieur qui se déclinent en filières et spécialités. Les différents cursus de formation se présentent comme suit :

- Licence (BAC + 3) qui se construit à partir de l'un des trois parcours ci-dessous :

  - **Formation à Recrutement Local ou Régional** construite à partir d'un socle commun de domaine ou de filière, se poursuivant par une spécialisation au choix selon le classement par ordre de mérite ;

  - **Filière à Recrutement National** donnant accès directement à un domaine ou une filière qui se décline en une ou plusieurs spécialités ;

  - **Formations professionnalisantes** dispensées dans les Départements ou dans les Instituts des Sciences et

Techniques Appliquées (ISTA) des EES. Ces formations sont co-construites avec les secteurs utilisateurs et offrent à leurs diplômés la possibilité d'acquérir des compétences académiques et professionnelles à même de les rendre rapidement opérationnels. Elles sont appelées à couvrir les besoins du secteur tertiaire (services, commerces…) et du secteur secondaire (transformation, production de biens…).

- **Les ISTA** sont des espaces universitaires spécifiques, au sein de l'université, consacrés exclusivement à des formations BAC + 3.

- **Master à Cursus Intégré** de Licence (BAC + 5 sanctionné par deux diplômes – Licence et Master) qui correspond à une spécialité donnée dès la première inscription. Il est à noter que seuls les étudiants inscrits dans ce type de parcours peuvent poursuivre la formation du Master correspondant.

- **Classes préparatoires** de deux (02) années sanctionnées par un concours d'accès au second cycle des écoles supérieures.

Après validation des deux années d'étude dans les classes préparatoires, l'accès au second cycle de l'école supérieure est conditionné par la réussite à un concours national de cette école. Ce concours est organisé comme suit :

- Concours sur titre pour les étudiants de l'école, où 50% à 70% des places pédagogiques disponibles sont destinées pour la catégorie des étudiants les mieux classés de l'école;

- Concours sur épreuves écrites pour les étudiants de l'école non retenues au concours sur titre, pour les étudiants issus des autres écoles et pour les étudiants du même domaine des universités et des centres universitaires ayant accomplis avec succès les deux premières années d'études sans retard de scolarité.

Les modalités du déroulement du concours sont fixées par voie réglementaire.

Les classes préparatoires sont rattachées à sept domaines : Sciences et Technologies (ST) ; Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (SEGC) ; Sciences de la Nature et de la Vie (SNV) ; Mathématiques et Informatique (MI) ; Sciences Humaines et Sociales (SHS) ; Droit et Sciences Politiques (DSP) et Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville (AUMV).

A- Les classes préparatoires en Sciences et Technologies (CP-ST) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Polytechnique d'Alger ;
- École Nationale Polytechnique d'Oran ;
- École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine ;
- École Nationale Supérieure des Travaux Publics d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de l'Hydraulique de Blida ;
- École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie d'Annaba ;
- École Supérieure des Technologies Industrielles d'Annaba ;
- École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen ;
- École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran ;
- École Nationale Supérieure de Technologie d'Alger ;
- École Supérieure des Sciences Appliquées d'Alger ;

- Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna

B- Les classes préparatoires en Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (CP-SEGC) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École des Hautes Etudes Commerciales de Koléa ;
- École Supérieure de Commerce de Koléa ;
- École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée de Koléa ;
- École Supérieure de Gestion et d'Economie Numérique de Koléa ;
- École Supérieure des Sciences de Gestion d'Annaba ;
- École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine ;
- École Supérieure de Management de Tlemcen ;
- École Supérieure d'Economie d'Oran.

C- Les classes préparatoires en Sciences de la Nature et de la Vie (CP-SNV) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure Nationale Agronomique d'El Harrach ;
- École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger ;
- École Supérieure d'Agronomie de Mostaganem ;
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine ;
- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger ;
- École Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran.
- École Nationale Supérieure des Forêts de Khenchela.

D- Les classes préparatoires en Informatique (CP-MI) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure d'Informatique d'Alger ;
- École Supérieure d'Informatique de Sidi Bel Abbes ;
- École Supérieure en Sciences et Technologies de l›Informatique et du Numérique de Bejaia;
- École Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle de Sidi Abdellah.

E- Les classes préparatoires intégrées « spécifiques » qui permettent d'accéder au second cycle des écoles supérieures suivantes :

- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine ;
- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information d'Alger ;
- École Nationale Supérieure des Sciences Politiques d'Alger ;

F-Les classes préparatoires intégrées «spécifiques du pôle technologique de Sidi Abdellah, Alger»

qui permettent l'accès au second cycle des deux écoles nationales supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle d'Alger ;
- École Nationale Supérieure en Mathématiques d'Alger.

L'annexe 01 de la circulaire se présente sous forme de tableaux mentionnant dans leurs colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les différentes formations citées ci-dessous.

- **Formations à Recrutement Local ou Régional (FRL/FRR)**

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou filières de formation ;

Colonne 2 : Domaines ou filières de formation ;

Colonne 3 : EES assurant le domaine ou la filière de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque EES ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux domaines ou filières de formation ;

Colonne 6 : Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription. Cette colonne mentionne le mode de participation au classement en vue de la préinscription aux domaines ou filières de formation.

- **Filières à Recrutement National (FRN)**

Colonne 1 : Code d'identification de la FRN ;

Colonne 2 : Intitulé de la FRN ;

Colonne 3 : Intitulés des spécialités des FRN's ;

Colonne 4 : Établissement de formation assurant la FRN ;

Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des FRN's ;

Colonne 6 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux FRN's ;

Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux FRN's.

- **Formations de Master à Cursus Intégré de Licence (MCIL)**

Colonne 1 : Code d'identification du MCIL ;

Colonne 2 : Filière de formation MCIL ;

Colonne 3 : Intitulé des spécialités MCIL ;

Colonne 4 : Établissement de formation assurant la formation MCIL ;

Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des formations MCIL ;

Colonne 6 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux formations MCIL ;

Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux formations MCIL.

- **Formations professionnalisantes dispensées dans les Départements ou dans les Instituts des Sciences et**

Techniques Appliquées (ISTA) des EES

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou des filières des formations professionnalisantes dispensées;

Colonne 2 : Domaines des formations professionnalisantes;

Colonne 3 : Filières des formations professionnalisantes ;

Colonne 4 : Spécialités des formations professionnalisantes ;

Colonne 5 : EES assurant les formations professionnalisantes ;

Colonne 6 : Précision du caractère national de recrutement dans les formationsprofessionnalisantes ;

Colonne 7 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux formations professionnalisantes;

Colonne 8 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

- **Formation de deux années dans les Classes préparatoires des Ecoles Supérieures**

Colonne 1 : Code d'identification des classes préparatoires ;

Colonne 2 : Classes préparatoires au sein des Ecoles ;

Colonne 3 : Écoles supérieures abritant chaque type de classes préparatoires ;

Colonne 4 : Précision du caractère national de recrutement dans les classes préparatoires ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux classes préparatoires ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux classes préparatoires.

1.3. Préinscription et orientation dans les Écoles Normales Supérieures

L'annexe 02 de la circulaire présente les formations dispensées dans les Ecoles Normales Supérieures (ENS). Ces écoles assurent des parcours dédiés à la formation des formateurs au profit du secteur de l'Education Nationale. Il s'agit des trois paliers :

- Professeur d'Enseignement Primaire (PEP);
- Professeur d'Enseignement Moyen (PEM) ;
- Professeur d'Enseignement Secondaire (PES).

Les places pédagogiques disponibles dans les ENS sont fixées annuellement par palier, selon les besoins exprimés par le secteur de l'Éducation Nationale.

L'inscription définitive dans les ENS est subordonnée à la condition d'âge fixée au plus à 24 ans au 31.12.2021 et au résultat de l'entretien. Le candidat retenu pour une formation dans ces écoles est tenu de signer un contrat d'engagement avec le secteur de l'Éducation Nationale pour son affectation future à l'issue de sa formation.

L'annexe 02 de la circulaire se présente sous forme de tableaux mentionnant dans leurs colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les ENS:

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation ;

Colonne 2 : Intitulés des filières de formation ;

Colonne 3 : ENS assurant la filière de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque ENS ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription dans les ENS.

1.4. Préinscription et orientation dans les filières des Sciences Médicales

L'annexe 03 de la circulaire mentionne dans ses colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les filières des Sciences Médicales.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation ;

Colonne 2 : Intitulés des filières de formation ;

Colonne 3 : EES assurant des filières de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque EES ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat donnant droit à l'accès aux filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

1.5. Préinscription et orientation dans les formations en Sciences Vétérinaires

L'annexe 04 de la circulaire mentionne dans ses colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les Sciences Vétérinaires.

Colonne 1 : Code d'identification de la formation ;

Colonne 2 : Intitulé de la formation ;

Colonne 3 : Universités, Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire ou Instituts d'Universités assurant la formation ;

Colonne 4 : Précision du caractère régional ou national de chaque formation ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès à la formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

1.6. Bac avec mention « Excellent »

Le titulaire du baccalauréat obtenu avec mention «Excellent» renseigne en ligne une fiche de vœux, suivant la procédure décrite dans la rubrique 2.1 ci-dessous, dans le respect des conditions fixées en matière de série du baccalauréat. Il sera satisfait dans l'un de ses choix.

Indépendamment de son appartenance géographique, le titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une mention «Excellent» aura la possibilité, lors des inscriptions définitives, de choisir le lieu d'affectation dans la filière à laquelle il aura été affecté à l'issue des traitements, **dans le respect des moyennes minimales d'accès.**

1.7. Cas particuliers

En dehors de l'ensemble des cas suscités, une circulaire additive complétant et définissant tous les cas particuliers sera publiée. Elle décrit également le dispositif, précise le calendrier et définit **les situations pour lesquelles le**

chef d'établissement universitaire est habilité à proposer un redéploiement interne ou externe d'étudiants en concertation avec les Conférences Régionales des Universités, notamment celles liées à un effectif réduit d'étudiants inscrits dans une filière donnée, dans le respect des conditions d'accès.

1.8. Inscription des candidats nationaux titulaires d'un baccalauréat spécifique2021

La correspondance des baccalauréats spécifiques (Lycée Bouâmama) avec les autres séries du Baccalauréat est établie comme suit :

Séries du Baccalauréat Spécifique	Concordance
Techniques Economique, option Economie et Sociale	Gestion et Economie
Sciences et Technologie du Management et de la Gestion	Gestion et Economie
Sciences, option Mathématiques et Sciences de la Nature	Sciences Expérimentales

Ces candidats sont dispensés de la procédure de pré-inscription et d'orientation en ligne mais sont soumis aux conditions d'accès de chaque formation comme édictées dans la présente circulaire et selon les **moyennes minimales consultables sur les sites web dédiés du MESRS**.

Ils effectuent leurs inscriptions définitives dans les formations de leurs choix aux quelles ils ouvrent droit. Ces inscriptions se font directement au niveau des EES du **11 au 19 septembre 2021** sur présentation de l'original du diplôme de baccalauréat.

1.9. Inscription des candidats algériens titulaires d'un baccalauréat étranger 2021

Les Algériens titulaires d'un diplôme de baccalauréat étranger obtenu en 2021 doivent avant toute inscription dans un établissement universitaire procéder à une demande d'équivalence en ligne de leur diplôme sur le lien suivant :

https://www.mesrs.dz/les-equivalences

Une fois l'attestation d'équivalence délivrée, les bacheliers peuvent formuler leur candidature, du **20 août au 30 septembre 2021**, en créant un compte sur la plateforme PROGRES (interface algérien titulaire d'un bac étranger) :

https://progres.mesrs.dz/webetrangers

Le candidat y introduit son dossier scanné et exprime **six (06) choix, qui doivent impérativement respecter les conditions pédagogiques édictées dans la présente circulaire et les moyennes minimales d'accès consultables sur les sites web dédiés du MESRS. Deux de ces six (06) choix exprimés doivent impérativement être des licences à recrutement local ou régional.**

Une fois l'orientation effectuée en ligne, le candidat se présente à son établissement d'affectation muni de son numéro de dossier et des pièces ci-après. Le numéro de dossier en question est obtenudès l'inscription du candidat sur la plateforme PROGRES. Ce numéro commence par les caractères alphanumériques 9DZA suivi d'un numéro séquentiel « 9DZAXXXX ».

- Original du baccalauréat ;
- Attestation d'équivalence ;
- Deux (02) photos ;
- Droits d'inscription.

1.10. Inscription des candidats internationaux boursiers du gouvernement algérien ou enfants de diplomates accrédités en Algérie titulaires d'un baccalauréat étranger et des candidats internationaux titulaires d'un baccalauréat algérien

Les candidats internationaux boursiers du gouvernement algérien dans le cadre de la coopération ou lesenfants de diplomates accrédités en Algérie et les candidats internationaux titulaires d'un baccalauréat algérien, souhaitant postuler pour une inscription universitaire en Algérie, doivent impérativement introduire leur demande via le canal diplomatique. Leur dossier de candidature passe par trois étapes essentielles à travers la plateforme PROGRES :

- **Equivalence (pour les détenteurs d'un baccalauréat étranger)**

Le dossier du candidat est scanné puis introduit par les représentations diplomatiques sur la plateforme PROGRES (interface étudiants internationaux) :

https://progres.mesrs.dz/webetrangers

Pour le baccalauréat étranger, une attestation d'équivalence sera délivrée dans le cas d'une évaluation positive du dossier.

- **Orientation**

Le candidat exprime six (06) choix, à la suite desquels il est orienté selon les conditions pédagogiques de l'année d'obtention de son baccalauréat et dans le respect des quotas par spécialité offerts par l'Algérie à chaque pays. Dans le cas où aucun de ses choix n'est satisfait, il sera automatiquement orienté vers une formation en fonction de ses résultats et des conditions d'accès.

Afin de confirmer le niveau requis en langues étrangères pour l'inscription dans les Filières à Recrutement National et les filières des Sciences Médicales et Vétérinaires, un test de langue étrangère sera organisé par l'établissement d'accueil. En cas d'échec au test, il est proposé au candidat une autre orientation.

Les candidats lusophones ou anglophones sont dispensés de la condition de note minimale pour l'accès à la formation en langue étrangère (français, italien, turc, allemand, espagnol). Ces candidats sont d'abord concernés, lors de leur première année d'études en Algérie, par des cours d'enseignement intensif de langues.

- **Inscription**

Une fois l'orientation effectuée, les représentations diplomatiques des pays bénéficiaires de bourses algériennes sont informées de l'acceptation des candidatures.

Les candidats internationaux acceptés doivent se munir de leur dossier pour finaliser leur inscription au niveau des établissements vers lesquels ils sont affectés. Le dossier comporte les pièces suivantes :

- Original du baccalauréat ;
- Original du relevé de notes du baccalauréat ;
- Attestation d'équivalence pour les titulaires d'un baccalauréat étranger ;
- Original du dossier médical;
- Extrait de naissance ;
- Certificat de nationalité ;
- Deux (02) photos ;
- Droits d'inscription ;
- Traduction officielle de chaque document rédigé dans une langue autre que l'Arabe, le Français ou l'Anglais.

Chaque étudiant international se voit délivré au lieu même de son affectation une autorisation d'inscription et une autorisation d'hébergement.

1.11. Inscription des titulaires du baccalauréat dans les établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels et établissements privés de formation supérieure autorisés par le MESRS

L'annexe 07 de la circulaire fait état des possibilités d'inscription dans des établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels (sous tutelle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique). Cette annexe donne, pour les différents secteurs, les informations suivantes :

- les établissements sous tutelle pédagogique ;
- les formations dispensées ;
- les conditions d'accès ;

Pour les établissements de formation supérieure relevant du Ministère de la Défense Nationale, la liste des établissements concernés ainsi que les conditions d'accès sont disponibles sur son site web (www.mdn.dz).

L'annexe 08 de la circulaire présente le réseau des établissements privés de formation supérieure, autoriséspar le MESRS et les informations correspondantes.

Les bacheliers souhaitant postuler à une inscription dans l'un des établissements cités ci-dessus ne sont pas concernés par les dispositions de pré-inscription et d'orientation définies dans la présente circulaire. Ils contactent directement l'établissement de leur choix.

1.12. Les algériens titulaires d'un baccalauréat antérieur à 2021

Les candidats titulaires d'un baccalauréat algérien obtenu antérieurement à la session 2021 et **n'ayant pris aucune inscription universitaire depuis l'obtention de leur baccalauréat** déposent, à partir du **09 septembre 2021**,une demande d'inscription auprès de l'EES de leur circonscription géographique de rattachement, selon les conditions pédagogiques et la moyenne minimale d'accès à la filière ou au domaine de l'année d'obtention de leur baccalauréat et ce dans la limite des places pédagogiques disponibles. **La prise en charge de cette demande est du ressort exclusif de l'établissement concerné.**

Les titulaires d'un baccalauréat étranger obtenu antérieurement à la session2021 et n'ayant effectué aucune inscription universitaire ni participé au test d'accès des années antérieures peuvent, au titre de l'année universitaire 2021-2022, postuler à une inscription dans un EES selon la procédure **décrite dans le paragraphe 1.9** et les conditions indiquées dans la présente circulaire et ce à partir du **09 septembre 2021**.

La date limite d'inscription dans les établissements universitaires est fixée au **19septembre 2021.**

Remarque : Les titulaires de plusieurs baccalauréats ne peuvent bénéficier que d'une seule inscription.

2. Modalités de préinscription et d'orientation

2.1 Préinscription

En utilisant le numéro d'inscription et le code du baccalauréat notifiés dans le relevé des notes, le candidat a accès, par le biais des sites internet dédiés, **à la liste des formations qui lui sont autorisées**. Parmi ces formations autorisées, le candidat doit remplir une **fiche de vœux qui doit comporter, par ordre de préférence, six(06) choix au minimum à dix (10) choix au maximum**.

Ces choix peuvent porter sur les parcours de formation suivants :

- Licence (Formations à Recrutement Local/Régional, Filières à Recrutement National, Formations Professionnalisantes) ;

- Master à Cursus Intégré de Licence ;
- Classes Préparatoires ;
- Filières des Écoles Normales Supérieures ;
- Filières des Sciences Médicales et des Sciences Vétérinaires ;
- Filières de formation paramédicale relevant du secteur de la santé.

Important : Dans sa fiche de vœux, le titulaire du baccalauréat doit mentionner, parmi ses choix, au moins, deux parcours de formation de Licence à recrutement local ou régional dispensés dans un EES.

Pour rappel, la fiche de vœux est transmise, **exclusivement par voie électronique,** à travers le site dédié.

Il est vivement recommandé aux bacheliers :

- d'accomplir **eux-mêmes** et de manière **rigoureuse** cette opération ;
- d'imprimer leur fiche de vœux.

Les préinscriptions en ligne sont obligatoires pour les bacheliers concernés par cette procédure ; ceux n'ayant pas accompli et finalisé leur préinscription en ligne, dans les délais impartis, peuvent perdre alors la possibilité de s'inscrire dans un parcours de formation de leur choix.

2.2 Traitement informatique

Les fiches de vœux des nouveaux bacheliers, saisies et transmises en ligne, feront l'objet d'un traitement informatique en tenant compte des quatre paramètres de préinscription et d'orientation cités dans la rubrique 1.1.Ce traitement a pour objet la satisfaction de chacun des nouveaux bacheliers dans l'un de leurs choix.

Les résultats de ce traitement informatique sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers sur les sites Internet dédiés, selon le calendrier ci-après. En consultant ces sites, les nouveaux bacheliers prendront connaissance de leurs affectations. Ils devront alors, selon le cas :

- Confirmer en ligne leurs affectations, selon le calendrier arrêté dans la section 4 ci-dessous.
- Se présenter à un entretien en présentiel dans leurs établissements d'affectation ou en délocalisé dans d'autres établissements universitaires. Le candidat ayant opté pour un entretien délocalisé doit prendre attache avec son établissement d'affection pour l'organisation pratique de son entretien. Les entretiens se déroulent conformément au calendrier arrêté et aux rendez-vous fixés sur les fiches d'affectation.

A l'issue de l'entretien et sur la base de la fiche de vœux, le candidat non retenu se voitattribuer automatiquement le choix suivant, non soumis à un test, pour lequel il satisfait à la moyenne minimale.

Dans le cas particulier où aucun de leurs choix n'a pu être satisfait, il est proposé aux concernés une deuxième opération de préinscription. Ils doivent remplir une **autre fiche de vœux par ordre de préférence. Cette fiche doit comporter exactement six (06) choix dont deux parcours de licence à recrutement local ou régional obligatoirement** selon le même dispositif initial cité dans la section 2.1, dans le respect des moyennes minimales d'accès et la disponibilité des places pédagogiques, conformément au calendrier ci-après.

Une fois l'affectation définitive obtenue, les candidats éligibles à l'hébergement en résidence universitaire formulent une demande en ligne conformément au calendrier établi.

L'inscription devient définitive dès le dépôt du dossier d'inscription du candidat au niveau de son établissement d'affectation. Ce dossier comprend :

- Le relevé de notes du baccalauréat
- 02 photos d'identités

- La quittance des droits d'inscription (200DA)

3. Circonscriptions géographiques d'inscription

Le rattachement des circonscriptions géographiques d'inscription des nouveaux bacheliers dans les parcours de formation définis dans les annexes correspondantes, **peut être modifié** afin de garantir **une meilleure affectation** des bacheliers dans les EES offrant une meilleure capacité d'accueil, d'encadrement et/ou d'hébergement.

S'agissant des filières des Sciences Médicales dont la moyenne d'accès est nationale, les nouveaux bacheliers concernés par ces filières peuvent être affectés vers tout EES du territoire national en fonction des capacités d'accueil.

L'annexe 05 de la circulaire fait état des codes des wilayas.

L'annexe 06 de la circulaire présente le réseau des établissements relevant du MESRS.

L'annexe 07 de la circulaire présente le réseau des établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels (sous tutelle pédagogique) du MESRS.

L'annexe 08 de la circulaire présente le réseau des établissements privés de formation supérieure agréés par le MESRS.

4. Calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives

Le calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives des nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2021-2022, est fixé comme suit :

Portes ouvertes, en mode virtuel, sur les établissements d'enseignement supérieur		Du 24 au 26 juillet 2021
Période 1 : du 27 juillet au 08 août 2021		
Préinscriptions en ligne		Du 27 au 29 juillet 2021
Confirmation des préinscriptions en ligne		Du 30 au 31 juillet 2021
Traitement des vœux		Du 01 au 08 août 2021
Proclamation des résultats des affectations		08 août 2021 au soir
Période 2 : du 09 au 16 août 2021		
Entretiens pour les candidats affectés aux ENS		Du 09 au 13 août 2021
2ème opération dédiée aux candidats n'ayant obtenus aucun de leurs choix (cas des choix 0).	Lancement	Du 09 au 11 août 2021
	Traitement	Du 11 au 16 août 2021
	Proclamation des résultats	Le 16 août 2021 au soir
Ouverture du portail hébergement		Du 12 au 18 août 2021
Période 3 : Inscriptions définitives en ligne du 04 au 09septembre 2021		
Période 4 : Traitement des cas particuliers par les EES sur la plateforme PROGRES du 11 au 19 septembre 2021		
Période 5 : Réouverture du portail relatif aux œuvres universitaires du 04 au 18 septembre 2021		

La clôture définitive des inscriptions des nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2021-2022, est fixée au **19 septembre 2021**.

NB : Les dispositions de la présente circulaire peuvent être modifiées en cas de nécessité.

Instructions :

Dans le sillage des efforts déjà consenti par le secteur en matière de numérisation, dans ses volets enseignement, recherche et gouvernance, il est attendu des chefs d'établissements universitaires et des directeurs des œuvres universitaires de poursuivre leurs efforts et de mobiliser tous les moyens disponibles, notamment le recours à l'utilisation intensive des technologies de l'information et de la communication. à même d'assurer une campagne d'information et de sensibilisation d'envergure à l'adresse des nouveaux bacheliers et de leurs parents. Cette campagne vise à expliquer, d'une part le contenu de la présente circulaire et les différents parcours de formation assurés par les établissemements d'enseignement supérieur, relevant du secteur et hors secteur et d'autre part les conditions d'accès, et ce dans le respect du calendrier établi.

Au vu des conditions exceptionnelles et inédites imposées par la pandémie COVID-19, j'insiste sur la poursuite de la mobilisation de toute de la communauté universitaire à l'effet de veiller à l'application strict des protocoles sanitaires et pédagogiques agréés. Par ailleurs, j'invite l'ensemble des chefs d'établissements et les directeurs des œuvres universitaires à travailler de concert et sans relâche afin d'assurer la réussite de l'opération d'orientation et d'inscription des nouveaux bacheliers.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Sommaire des annexes

Annexe	Domaines de Formation	Pages
Annexe 01	Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription par domaine de formation	16
I	Sciences et Technologies (ST)	18
II	Sciences de la Matière (SM)	30
III	Mathématiques et Informatique (MI)	33
IV	Sciences de la Nature et de la Vie (SNV)	38
V	Sciences de la Terre et de l'Univers (STU)	44
VI	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (SEGC)	47
VII	Droit et Sciences Politiques (DSP)	52
VIII	Lettres et Langues Etrangères (LLE)	55
IX	Sciences Humaines et Sociales (SHS)	60
X	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	66
XI	Arts	67
XII	Langue et Littérature Arabes (LLA)	68
XIII	Langue et Culture Amazighes (LCA)	69
XIV	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville (AUMV)	70
Annexe 02 : Écoles normales supérieures		76
Annexe 03 : Sciences médicales		85
Annexe 04 : Sciences vétérinaires		88
Annexe 05 : Code des Wilayas		91
Annexe 06 : Réseau des établissements universitaires		92
Annexe 07 : Tutelle pédagogique, Établissements de Formation Supérieure relevant d'autres Départements Ministériels		94
Annexe 08 : Réseau des Etablissements Privés de Formation Supérieure agréés par le MESRS		102

NB : Codification des domaines et filières :

- spécification du domaine : D + deux chiffres, exemple : D01, D11, D12
- spécification de la filière : codification à trois chiffres, exemple : 012, 082, 093

ANNEXE 01

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription par domaine de formation

- **Formations à Recrutement Local ou Régional (FRL/FRR)**
- **Filières à Recrutement National (FRN)**
- **Formations professionnalisantes dispensées dans les Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (ISTA) ou les Départements des EES**
- **Master à Cursus Intégré de Licence (MCIL)**
- **Classes préparatoires des Ecoles Supérieures**

DOMAINES DE FORMATION

Code	Domaine de Formation
D01	Sciences et Technologies
D02	Sciences de la Matière
D03	Mathématiques et Informatique
D04	Sciences de la Nature et de la Vie
D05	Sciences de la Terre et de l'Univers
D06	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales
D07	Droit et Sciences Politiques
D08	Lettres et Langues Etrangères
D09	Sciences Humaines et Sociales
D10	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
D11	Arts
D12	Langue et Littérature Arabes
D13	Langue et Culture Amazighes
D14	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Établissements de Formation Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
011	Sciences et Technologies	- Univ. Laghouat - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Ghardaïa - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - C. Univ. Naama - Univ. Mascara	03 17 26 47 11 04 05 12 21 39 40 41 01 08,37 14, 38 20 27 45 29,32,46	**Priorité 01 :** . Mathématiques - Techniques Mathématiques **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée <u>Conditions complémentaires</u> pour bac Techniques Mathématiques et la priorité 02 : Pour participer au classement, la note de la matière de : -Génie Civil ou - Génie Mécanique ou - Génie des Procédés ou - Génie Electrique ou - Mathématiques ou - Physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
012	Sciences et Technologies	- Univ. Tissemsilt - Univ. Bouira - Univ. M'Sila - Univ. Constantine 3(Génie des Procédés) - Univ. Béjaïa - Univ. Sétif 1 - Univ. Jijel - C. Univ. Mila - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Oran1 - Univ. Ain Temouchent - C. Univ. El Bayadh	38 10 28 25 06 19, 34 18,21 43 22 31,49 46 32		
013	Sciences et Technologies	- Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - USTHB - Univ. Tlemcen - Univ. Khemis Miliana	25, 43 23, 36 21,24 30,33 07,39 16 13,46 44		
014	Sciences et Technologies	- Univ. Blida 1 - Univ. Boumerdes - C. Univ. Tipaza - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Chlef - C. Univ Maghnia	09,26 35, 16 42 15 34 02,44 13		
015	Sciences et Technologies	- USTO (Oran) - Univ. Relizane	31.01 48		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F01	Hydraulique	- Hydraulique urbaine -Ouvrages et amenagement hydrauliques	- Univ. Bejaia	Recrutement National	**Priorité 01 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calaculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F02	Aéronautique	- Télécommunications spatiales - Exploitation aéronautique - Opérations aériennes - Installations - Propulsion avion - Avionique - Structure avion	- Univ. Blida 1		**Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calaculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20

Licence
- Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)
- Filière à recrutement national (FRN)
- Formation professionnalisantes (FP)
  - ISTA
  - Autre (FP)
- Master à cursus intégre de licence (MCIL)
- Classe préparatoires (Ecoles supérieures)

MI SNV STU SEGC DSP LLE SHS STAPS Art LLA LCA A02 A03 A04 A05 A06 A07 A08

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F04	Hydrocarbures	- Génie pétrolier : production des hydrocarbures - Génie pétrolier : Forage des puits d'hydrocarbures - Génie mécanique : mécanique des chantiers pétroliers - Génie mécanique : mécanique des unités pétrochimiques - Génie mécanique : transport des hydrocarbures - Génie des procédés - Géosciences appliquées : ressources minérales et énergétiques - Economie des hydrocarbures : économie pétrolière - Géophysique : géophysique sismique - Génie électrique : électricité industrielle - Automatisation des procédés industriels : commande automatique	- Univ. Boumerdes	Recrutement National	**Priorité 01 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique), obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F05	Industries pétrochimiques	- Raffinage et pétrochimie - Automatisation et contrôle en industries pétrochimiques - Génie pétrochimique	- Univ. Skikda			
F06	Hydrocarbures	- Forage - Production - Mécanique des chantiers pétroliers	- Univ. Ouargla			

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	**Filière à recrutement national (FRN)**	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F07	**Electronique** (Enseignement en langue anglaise)	- Ingénierie électrique et électronique	- Univ. Boumerdes	**Recrutement National**	**Priorité 01 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne ondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement : La moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à : 14/20 pour la priorité 1 15/20 pour la priorité 2
F08	**Hygiène et Sécurité industrielle**	- Maitrise du risque industriel - Sureté interne des établissements - Hygiène, sécurité et santé au travail - Qualité, hygiène, sécurité et environnement - Génie de l>environnent et procédés	- Univ. Batna 2			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F09	**Electrotechnique**	- Energies renouvelables en élecrotechnique	- Univ. Biskra			
F10	**Hydraulique**	- Hydraulique	- Univ. Biskra			
F11	**Génie minier**	- Géotechnique - Environnement minier - Valorisation des ressources minérales - Exploitation minière - Electromécanique minière	- Univ. Tebessa			
F12	**Optique et mécanique de précision**	- Technologie des matériaux - Mécanique appliquée - Optique instrumentale et photonique - Optométrie - Métrologie et contrôle industriel	- Univ. Sétif 1			
F23	**Génie des Procédés**	- Génie des Polymères	- Univ. Sétif 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la moyenne entre les notes de mathématiques et de physique obtenues au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	**Filière à recrutement national (FRN)**	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F13	**Génie minier**	- Exploitation des mines - Valorisation des ressources minérales	- Univ. Annaba	**Recrutement National**	**Priorité 01 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F14	**Métallurgie**	- Métallurgie	- Univ. Annaba			
F15	**Ingénierie des transports**	- Ingénierie des transports	- Univ. Constantine 1			
F16	**Génie industriel**	- Productique	- Univ. Tlemcen			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique ou technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F20	**Génie maritime**	- Propulsion et hydrodynamique navale - Construction et architecture navale	- USTO	**Recrutement National**	**Priorité 01 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique ou technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F21	**Hydraulique**	Hydraulique				
F22	**Métallurgie**	Métallurgie				

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
01

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T01	Sciences et technologies	Hygiène et sécurité industrielle	Hygiène, sécurité et environnement	- Univ. Ouargla I.S.T.A.	Recrutement National	**Priorité 01 :** . Sciences Expérimentales . Mathématiques **Priorité 02 :** . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en physique ou en mathématiques doit être supérieure ou égale à 10/20
T17			Hygiène, Sécurité et Environnement dans l'industrie pétrolière et gazière	- Univ. Skikda I.S.T.A.			
T02		Génie des procédés	Génie chimique	- Univ. Bouira I.S.T.A.		**Priorité 01 :** . Techniques Mathématiques (Génie des procédés) **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20
			Génie de la formulation				
T03		Hydraulique	Génie de l'eau			**Priorité 01 :** . Techniques Mathématiques (Génie Mécanique, Génie Civil et Génie Electrique) **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales	
T04		Génie mécanique	Productique mécanique et industrialisation	- Univ. Constantine 1 I.S.T.A.		**Priorité 01 :** . Techniques Mathématiques **Priorité 02 :** . Mathématiques **Priorité 3 :** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20
T23			Technologie de Soudage				
T05		Electro-mécanique	Génie industriel et maintenance				

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T06	Sciences et technologies	Optique et mécanique de précision	Optique visuelle et lunetterie	- Univ. Oran 1 I.S.T.A.	Recrutement National	**Priorité 01 :** . Mathématiques . Sciences Expérimentales **Priorité 02 :** . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20
T16		Optique et mécanique de précision	Mesures, métrologie et qualité	- Univ. Ouargla I.S.T.A.			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
T21				- Univ. Boumerdès I.S.T.A.			
T22				- Univ. Oran 1 I.S.T.A.			
T18		Génie Mécanique	Gestion de la production et Logistique	- Univ. Constantine 1 I.S.T.A.			
T20		Génie Industriel	Maintenance industrielle & technologie automobile	- USTO Oran I.S.T.A		**Priorité 01 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales	
T19		Télécommu-nications	Réseaux et Télécommu-nication	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S01	Sciences et Technologies	Ingénierie des Transports	Traction électrique	- Univ. Constantine 1	Recrutement National	**Priorité 01 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S02		Electro-technique	Procédés et traitement de l'énergie électrique	- Univ. Constantine 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20. Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S03		Génie-Mécanique	Ingénierie automobile				
S04		Génie-biomédical	Electronique et maintenance biomédicale	- Univ. Tlemcen		**Priorité 01 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 pour la priorité1 et 13/20 pour la priorité 2 Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
			Informatique biomédicale et hospitalière				

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établisse-ments de Formation	Circonscrip-tions géo-graphiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S15	Sciences et Techniques	Ingénierie des Transports	Transport & Logistique	-Univ. Constantine1	Recrutement National	Priorité 01 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques Priorité 02 : . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S16		Génie Civil	Réhabilitation des constructions	- Univ. Djelfa			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S17		Electro-technique	Protection des Réseaux électriques	- Univ. Guelma			
S18		Génie mécanique	Assemblages Soudés	- Univ. Tlemcen			
S27			Mécanique Industrielle de Construction et d'Entretien	- Univ. Guelma			
S28		Energies renouvelables	Energies renouvelables et environnement	- Univ. M'Sila			
S37			Energies renouvelables appliquées	- Univ Ouargla			
S21		Hydrocarbures	Technologies de traitement du pétrole et du gaz	- Univ. Boumerdès			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H04	**Industries pétrochimiques**	Génie pétrochimique	- Univ. Skikda	**Recrutement National**	**Priorité 01 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 13/20 Conditions complémentaires Pour participer au classement : La moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à : 13/20 pour la priorité 1 14/20 pour la priorité 2
H05	**Génie des Procédés**	Génie des procédés pharmaceutiques	- Univ. Médéa			
H06	**Electronique**	Industries électroniques	-U. Bordj Bou Arreridj			
H15	**Aéronautique**	Aéronautique et mécanique de l'aviation légère	-USTO			
H16	Electrotechnique	Energies renouvelables en électrotechnique	-USTO			
H17	**Hygiène et sécurité industrielle**	Sécurité industrielle et environnement	-U. Oran 2			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure qui doit être supérieure ou égale à 13/20 pour la priorité1 et 14/20 pour la priorité 2 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
H18	**Electromécanique**	Maintenance industrielle et électromécanique				
H19	**Génie industrielle**	Maintenance de l'automatisme et de l'instrumentation				
H20	**Génie biomédicale**	Technologie en santé	-U. Oran 1			
H21	**Electrotechnique**	Electrotechnique	- Univ. Sidi Bel Abbès			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure qui doit être supérieure ou égale à 12/20 pour la priorité1 et 13/20 pour la priorité 2 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
H22	**Automatique**	Automatique	- Univ. Boumerdes			
H23	**Génie Mécanique**	Ingénierie Mécanique	- Univ. Constantine 1			
H24	**Hydraulique**	Ressources en eau	- Univ. Laghouat			
H25	**Travaux Publics**	Voies et Ouvrages d'Art				
H26	**Génie Civil**	Constructions Civils et Environnement				

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Classe préparatoire (CP)	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C01	CP-ST-École Nationale Supérieure de Technologie- Alger	- École Nationale Polytechnique d'Alger - École Nationale Polytechnique d'Oran - École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine - École Nationale Supérieure des Travaux Publics - Alger - École Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida - École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba - École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba -École Nationale Supérieure de Technologie-Alger - École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen - École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran - École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger - Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna	Recrutement National	**Priorité 01** . Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée dans le domaine ST Pour la Priorité 01 Supérieure ou égale à 13/20 Pour la Priorité 02 Supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être : Pour la Priorité 01 Supérieure ou égale à 13/20 Pour la Priorité 02 Supérieure ou égale à 14/20
C02	CP-ST - École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen				
C03	CP-ST - École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran				
C04	CP-ST - École Nationale Polytechnique d'Alger				
C05	CP-ST - École Nationale Supérieure d'Hydraulique – Blida				
C06	CP-ST - École Nationale Supérieure des Travaux Publics – Alger				
C07	CP-ST - École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine				
C08	CP-ST - École Nationale Polytechnique d'Oran				
C09	CP-ST - École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba				
C10	CP-ST - École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba				
C11	CP-ST-École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger				
C12	CP-ST- Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna				

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
021	Sciences de la Matière	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tiaret (+ A. Sougheur) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - USTO (Oran) - Univ. Tissemsilt - Univ. Relizane - Univ. Ain Témouchent - Univ. Bouira	03 06 17 26 11 04 05 07 12 21 39 40 41 01 08,37 14 20, 32,45 27 31 38 48 46 10	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de Physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
022	Sciences de la Matière	- Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Jijel - Univ. Guelma - Univ. Sétif 1 - Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. Ouargla - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 1 - Univ. Khemis Miliana - Univ. Tlemcen	34 18 24 19 25,43 23 36 30 22 31,01 44 13,46		
023	Sciences de la Matière	- Univ. Blida 1 - Univ. Boumerdes - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ M'Sila - Univ. Chlef - Univ. Ghardaïa - Univ. Mascara	09, 42,26 35 15 16,33 28 02,44 47 29,32,46		

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
K01	**Physique**	- Physique fondamentale - Energétique	- U.S.T.H.B.	**Recrutement National**	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
	Chimie	- Chimie				

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établisse-ments de Formation	Circonscrip-tions géo-graphiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T07	Sciences de la matière	Physique	Matériaux et contrôle physico chimique	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.	Recrutement National	**Priorité 01 :** . Mathématiques **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales **Priorité 3 :** . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en physique doit être supérieure ou égale à 10/20
			Techniques instrumentales				
T08			Mesures physiques et instrumenta-tion scientifique	- Univ. Oran 1 ISTA		. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, les notes obtenues en physique et en mathématiques doivent être supérieures ou égales à 10/20

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires en Informatique
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			Classes préparatoires intégrees (Techno pôle de Sidi Abdellah)
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
031	Mathématiques / Informatique	- Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Djelfa - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - USTO (Oran) - C. Univ. Tindouf - C. Univ. Naama - Univ. Relizane - Univ. Sidi Bel Abbès - C. Univ. Illizi	06 09,42,26 17 11 04 05 07 12 18 23,25 39 40 41 43 01 08 13 14,38 20,32 27 29,46 31 37 45 48 22 33	**Priorité 01 :** . Mathématiques **Priorité 02 :** . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20
032	Mathématiques / Informatique	- Univ. Guelma - Univ. Sétif 1 - Univ. Ouargla - Univ. Oran 1 - Univ. Ain Témouchent - Univ. Alger 1 - Univ. Bouira - Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Barika - C. Univ. Aflou - Univ. Médéa	24 19 30 31,01 46 16 10 44 05 03 26		
033	Mathématiques / Informatique	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Boumerdes - Univ. Ghardaïa - Univ. Laghouat - Univ. Skikda - Univ. M'Sila -Univ. El Tarf - Univ. Chlef - Univ. Bordj Bou Arréridj	15 16,35 47 03 21 28 36 02,44 34		

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe preparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
L01	Mathématiques / Informatique	- Mathématiques - Algèbre et cryptographie - Probabilités statistiques - Recherche opérationnelle - Informatique - Génie des télécommunications et réseaux - Ingénierie des systèmes informatiques et logiciels	- U.S.T.H.B.	Recrutement National	**Priorité 01** .Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20 De plus, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
L03	Mathématiques	- Algèbre et géométrie - Analyse - Probabilités - Statistique	- Univ. Constantine 1			
L04	Informatique	- Génie logiciel - Systèmes d'information - Sciences de l'informatique - Technologies de l'information	- Univ. Constantine 2			
L06	Informatique	-Système d'information -Réseaux et sécurité	- Univ. Bejaia			

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S22	Mathématiques Informatique	Informatique	Développement Web et infographie	- Univ. Boumerdès	Recrutement National	**Priorité 01 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
S23			Développement Web et applications mobiles	- Univ. Djelfa			
S26			Réseaux et technologies web	- Univ. Guelma			

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Classe préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E21	**CP-Inf - École Nationale Supérieure en Informatique - Alger**	- École Nationale Supérieure en Informatique d'Alger - École Supérieure en Informatique de Sidi Bel Abbes - École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique de Bejaia	**Recrutement National**	**Priorité 01 :** .Mathématiques **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales **Priorité 03 :** . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée doit être supérieure ou égale à 15/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée de Mathématiques et de Physique : (Maths + Physique)/2 doit être: **Pour la Priorité 01** supérieure ou égale à 14/20 **Pour les Priorités 02 et 03** supérieure ou égale à 15/20
E22	**CP-Inf - École Supérieure en Informatique - Sidi Bel Abbes**				
E23	**CP-Inf École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique - Bejaia**				

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Classe préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E24	**CP-SP Inf- École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle d'Alger**	**- École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle d'Alger (Pole de Sidi Abdellah)**	**Recrutement National**	**Priorité 01 :** .Mathématiques **Priorité 02 :** . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 16/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de Mathématiques qui doit être: **Pour la Priorité 01** supérieure ou égale à 15/20 **Pour les Priorités 02** supérieure ou égale à 16/20
E25	**CP-SP Maths- École Nationale Supérieure en Mathématiques d'Alger**	**- École Nationale Supérieure en Mathématiques d'Alger (Pole de Sidi Abdellah)**		**Priorité 01 :** .Mathématiques (Lycée de Mathématiques de Kouba-Alger) **Priorité 02 :** .Mathématiques **Priorité 03 :** . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être : **pour la priorité 01** - supérieure ou égale à 14/20 **pour la priorité 02** - supérieure ou égale à 15/20 **pour la priorité 03** - supérieure ou égale à 16/20

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
041	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Laghouat	03	**Priorité 01 :** .Sciences Expérimentales **Priorité 02:** . Mathématiques **Priorité 03 :** . Techniques Mathématiques	**Pour la priorité 01 et 02 :** Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée **Pour la priorité 03 :** Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
		- Univ. Béjaïa	06		
		- Univ. Bouira	10		
		- Univ. Alger 1	16		
		- Univ. Djelfa	17		
		- Univ. Médéa	26		
		- Univ. Tamanrasset	11		
		- Univ. Oum El Bouaghi	04		
		- Univ. Batna 1(Sciences Agronomiques)	05		
		- Univ. Biskra	07		
		- Univ. Tebessa	12		
		- Univ. Jijel	18		
		- Univ. Annaba	23		
		- Univ. El Oued	39		
		- Univ. Khenchela	40		
		- Univ. Souk Ahras	41		
		- Univ. Constantine 1	25,43		
		- Univ. Adrar	01		
		- Univ. Béchar	08		
		- Univ. Tlemcen	13,46		
		- Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala)	14, 38		
		- Univ. Saida	20, 32		
		- Univ. Mostaganem	27		
		- USTO (Oran)	31,37		
		- C. Univ. Naama	45		
042	Sciences de la Nature et de la Vie	- C. Univ Tissemsilt	38		
		- Univ. Khemis Miliana	44		
		- Univ. Ghardaia	47		
		- Univ. Skikda	21		
		- Univ. Bordj Bou Arreridj	34		
		- Univ. Sétif 1	19		
		- Univ. El Tarf	36		
		- Univ. Mascara	29,32		
		- Univ. Oran 1	31,01		
		- C. Univ. Mila	43		
		- Univ. Ain Témouchent	46		
		- USTHB	16		
043	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Tizi Ouzou	15		
		- Univ. Batna 2(Sciences Biologiques)	05		
		- Univ. Guelma	24		
		- Univ. M'Sila	28		
		- Univ. Ouargla	30,		
		- Univ. Chlef	02,44		
		- Univ. Relizane	48		
		- Univ. Blida 1	09,16,26		
		- C. Univ. Tipaza	42		
044	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Boumerdes	16, 35, 33		
		- Univ. Sidi Bel Abbes	22		
		- C. Univ. El Bayadh	32		

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
M01	**Sciences Agronomiques**	- Sol et eau - Agronomie	- Univ. Biskra	**Recrutement National**	**Priorité 01** . Sciences Expérimentales **Priorité 02** . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
M02	**Sciences Agronomiques**	- Agronomie saharienne - Sol et eau - Production végétale - Production animale - Protection des végétaux	- Univ. Ouargla			
M03	**Ecologie et environnement**	- Eau et environnement	- Univ. Khenchela			
M04	**Sciences Agronomiques**	- Foresterie	- Univ. Tlemcen			
M05	**Sciences alimentaires**	Sciences alimentaires	- Univ. Constantine 1			
M06	Sciences alimentaires	Sciences alimentaires	- Univ. Chlef			
M07	Sciences Agronomiques	-Production végétale -Production animale -Protection des végétaux -Aménagement hydroagricole	- Univ. Sétif 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T09	Sciences de la Nature et de la Vie	Sciences alimentaires	Technologies des industries laitières et fromagères	- Univ. Tlemcen I.S.T.A.	Recrutement National	**Priorité 01 :** . Sciences Expérimentales **Priorité 02 :** . Mathématiques **Priorité 03 :** . Techniques Mathématiques	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Pour la priorité 3, le classement se faut sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
T10			Technologie des produits laitiers et dérivés Technologie des eaux et boissons Technologies des céréales et dérivés Techniques de commercialisation en agro- alimentaires	- Univ. Blida 1 I.S.T.A.			Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Pour la priorité 3, le classement se faut sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20
T11	Sciences de la Nature et de la Vie	Sciences alimentaires	Valorisation et qualité des produits agroalimentaires	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.	Recrutement National	**Priorité 01** . Sciences Expérimentales **Priorité 02** . Mathématiques **Priorité 03** . Techniques Mathématiques	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Pour la priorité 3, le classement se faut sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20

Licence

Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)

Filière à recrutement national (FRN)

Formation professionnalisantes (FP)

ISTA

Autre (FP)

Master à cursus intégré de licence (MCIL)

Classe préparatoires (Ecoles supérieures)

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S06	Sciences de la nature et de la vie	Sciences alimentaires	Emballage et qualité	- Univ. Bejaia	Recrutement National	Priorité 01 : . Sciences Expérimentales Priorité 02 : . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S07		Sciences agronomiques	Technologies des huiles essentielles végétales	- Univ. Tlemcen			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Sciences + Physique) / 3 doit être supérieure ou égale à 10/20
S38			Agriculture de précision	- Univ. Oran 1			
S08		Sciences biologiques	Technologies de transformation des céréales	- Univ. Mostaganem			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S09		Ecologie et environnement	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets	- Univ. Constantine 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Sciences + Physique) / 3 doit être supérieure ou égale à 10/20
S24		Sciences alimentaires	Procédés agroalimentaires	- Univ. Guelma			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S29		Hydrobiologie marine et continentale	Production aquacole	- Univ. Ouargla			

Licence
- Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)
- Filière à recrutement national (FRN)
- Formation professionnalisantes (FP)
  - ISTA
  - Autre (FP)

Master à cursus intégré de licence (MCIL)

Classe préparatoires (Ecoles supérieures)

ST SM MI SNV STU SEGC DSP LLE SHS STAPS Art LLA LCA AUMV A02 A03 A04 A05 A06 A07 A08

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H11	**Sciences alimentaires**	Contrôle qualité et analyse des aliments	-Univ. Bejaia	**Recrutement National**	**Priorité 01 :** . Sciences Expérimentales **Priorité 02** . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Classe préparatoire	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E01	CP-SNV – École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger	- École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger École Supérieure Agronomique de Mostaganem - École Nationale Supérieure Agronomique d'Alger - École Supérieure des sciences Biologiques d'Oran - École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine - École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger - École Nationale Supérieure des Forêts de Khenchela	Recrutement National	**Priorité 01** Sciences Expérimentales Mathématiques **Priorité 02** Techniques Mathématiques	Pour la priorité 1, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 13/20 Pour la priorité 2, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20
E02	CP-SNV - École Supérieure Agronomique de Mostaganem				
E03	CP-SNV - École Nationale Supérieure Agronomique – Alger				
E04	CP-SNV – École Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran				
E05	CP-SNV- École Nationale Supérieure des Forêts.				
E32	CP-Sp - École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine	- École Nationale Supérieure de Biotechnologie - Constantine			Pour la priorité 1, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 14/20 Pour la priorité 2, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20
E33	**CP-Sp - École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger**	- École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral - Alger			Pour la priorité 1, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Pour la priorité 2, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
511	Géologie	- Univ. Tizi Ouzou - USTHB - Univ. Khemis Miliana - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C.Univ. Tindouf	09,15,34,35 16,33,47 03,17,26,42,44 11 04 05,07,28,39 12,40,41 18,21,43 06,10,19 23,25,36 13,22,45,46 14,38 29,48 20,27,31,32 01,08,37	**Priorité 01 :** .Sciences Expérimentales **Priorité 02 :** . Mathématiques **Priorité 03 :** . Techniques Mathématiques	Pour les priorités 1et 2. le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Pour la priorité 3. le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
512	Géologie	- Univ. Guelma - Univ. Chlef	21,24 02,44		
513	Géologie	-Univ. Constantine 1 - Univ. Ouargla	21,23,25,07,47 30		
521	Géographie et Aménagement du Territoire	- USTHB - Univ. Djelfa - Univ. Tebessa - Univ. Sétif 1 - Univ. Oran 2 - Biskra - Univ. Annaba	11,16,33 03,17,26,44,47 12,41 06,19 01,02,08,13,14,20, 22,27,29,31,32,37,38,45,46,48, 09,42 07,30 23,36		
522	Géographie et Aménagement du Territoire	- Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Constantine 1	04 05,07,28,30,39, 40 18,21,23,24,25,34,43,10,15,35		

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
N01	**Géologie**	- Géologie et environnement	- Univ. Annaba	**Recrutement National**	**<u>Priorité 01 :</u>** .Sciences Expérimentales **<u>Priorité 02 :</u>** . Mathématiques **<u>Priorité 03 :</u>** . Techniques Mathématiques	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20

Sciences de la Terre et de l'Univers

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H27	**Géologie**	Hydrogéologie	-Univ. Djelfa	**Recrutement National**	**Priorité 01 :** . Sciences Expérimentales **Priorité 02** . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20

01

Sciences de la Terre et de l'Univers

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
611	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. M'Sila - Univ. Bouira - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Tamanrasset - C. Univ. Illizi - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Tebessa - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Béchar - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C. Univ. Tindouf - Univ. Relizane - C. Univ. Aflou - Univ. Constantine 2 - C. Univ. Naama	15 34 28 10 16 17 26 11 33 04 05 12 23 36 39 40 41 08 14, 38 20 27 29,32 31, 01 37 48 03 25, 43 45	**Priorité 01 :** . Gestion et Economie **Priorité 02:** . Mathématiques **Priorité 03 :** .Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
612	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Ghardaia - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Sétif 1 - Univ. Skikda - Univ. Jijel - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi bel Abbes - C. Univ. Tipaza - C. Univ. El Bayadh - Univ. Adrar - Univ. Tissemsilt	47 30 07,39 03 06 19 21 18 13 22, 46 42 32 01 38		
613	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Blida 2 - Univ. Guelma - C. Univ. Barika - Univ. Chlef - C. Univ. Maghnia - Univ. Sci Islamiques E.A.K - Univ. Ain Témouchent	09,11,16,26 24 05 02,44 13 25, 43 46		
614	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Boumerdes - C. Univ. Mila - Univ. Khemis Miliana	16,35 43 44		

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
01

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
P01	**Sciences financières et comptabilité***	- Comptabilité et audit - Finance d'entreprise	- Univ. Tizi Ouzou	**Recrutement National**	**Priorité 01** . Gestion et Economie **Priorité 02** . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	**Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat** **Conditions complémentaires :** **Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20**

***Enseignement s'effectue en langue française**

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T12	Sciences économiques, de gestion et commerciales	Sciences de gestion	Gestion des ressources humaines	- Univ. Ouargla I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01 : Gestion et Economie Priorité 02 : Sciences Expérimentales Mathématiques Priorité 03 : Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20
		Sciences financières et comptabilité	Comptabilité et finance				
T13		Sciences de gestion	Gestion des ressources humaines	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.			
		Sciences financières et comptabilité	Comptabilité et finance				
T14		Sciences de gestion	Gestion des ressources humaines	- Univ. Oran 1 ISTA			

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S10	Sciences économiques, de gestion et commerciales	Sciences de Gestion	Budget de l'état	- Univ. Annaba	Recrutement National	Priorité 01 : . Gestion et Economie Priorité 02 : . Mathématiques Priorité 03 : .Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
S11		Sciences de Gestion	Management touristique	- Univ. Ghardaïa			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
S12		Sciences Commerciales	E-Commerce et marketing numérique	- Univ. Sidi Bel Abbes			

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Classe préparatoire	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C31	CP-SECSG - École Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba	- École des Hautes Etudes Commerciales- Koléa - École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée Koléa - École Supérieure de Commerce-Koléa - École Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba - École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine - École Supérieure de Management de Tlemcen - École Supérieure d'Economie d'Oran - École Supérieure de Gestion et de l'Economie Numérique –Koléa	**Recrutement National**	. Gestion et Economie . Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 12/20
C32	CP-SECSG - École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine				
C33	CP-SECSG École Supérieure de Management de Tlemcen				
C34	CP-SECSG - École Supérieure d'Economie d'Oran				
C35	CP-SECSG - École Supérieure de Commerce –Koléa				
C36	CP-SECSG - École des Hautes Etudes Commerciales –Koléa				
C37	CP-SECSG - École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée-Koléa				
C38	CP-SECSG - École Supérieure de Gestion et de l'Economie Numérique –Koléa				

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
711	**Droit**	- Univ Béjaïa - Univ. Djelfa - Univ. Boumerdes - Univ. Chlef - Univ.Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Constantine 1 - Univ. Batna 1 - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Skikda - Univ. Guelma - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret (+ A. Sougheur + A. Ksar Challala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - C. Univ. Tindouf - Univ. Tissemsilt - C. Univ. Naama - Univ. Relizane - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. M'Sila - C. Univ. Tipaza	06 17 35 02,44 11 04 25,19 05 12 18 21 24 23 36 39 40 41 01 08 13 14 20 27 29,46 37 38 45 48 22 28 42	**Priorité 01 :** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères . Gestion et Economie **Priorité 02 :** . Sciences Expérimentales . Mathématiques **Priorité 03 :** . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
712	**Droit**	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Blida 2 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Sétif 2 - C. Univ. Barika - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Aflou - Univ. Ain Témouchent - C. Univ. Mila	15 09,16,44, 11,26 34 19 05 32 03 46 43		
713	**Droit**	- Univ. Alger 1 - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - Univ. Ghardaia - Univ. Laghouat - C. Univ. Maghnia - Univ. Bouira - C. Univ. Illizi - Univ. Médéa - Univ. Oran 2	16 44 30 07 47 03 13 10 33 26 31,01		

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
721	Sciences Politiques	- Univ. Laghouat - Univ. Blida 2 - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Sétif 2 - Univ. Annaba - Univ. M'Sila - Univ. Tlemcen - Univ. Saida - Univ. Oran 2 - Univ. Boumerdes - Univ.Khemis Miliana - Univ.Khenchela	03 09,26,33,42 16,34 17 05 07 12 19 23,36 28 13,46 20,32,45 31,37, 38 35 44 40	**Priorité 01 :** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères . Gestion et Economie **Priorité 02 :**	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat. Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10.5/20
722	Sciences Politiques	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Ghardaia - Univ. Mascara - Univ. Relizane - Univ. Adrar - Univ. Tamanrasset - Univ. Bechar - Univ. El Oued - Univ. Skikda - Univ. Constantine 3 - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ.Jijel - Univ. Oum El Bouaghi	10,15 47 29,46 48 01 11 08 39 21 25,41,43-19 22 18,06 04	. Mathématiques . Sciences Expérimentales **Priorité 03 :** . Techniques Mathématiques	
723	Sciences Politiques	- Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Mostaganem - univ. Chlef - Univ. Tiaret	24 30 27 02 14, 38		

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C39	**CP-SPo –École Nationale Supérieure de Sciences Politiques - Alger**	- École Nationale Supérieure de Sciences Politiques - Alger	**Recrutement National**	**Priorité 01 :** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères . Gestion et Economie **Priorité 02 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classementse fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
811	Langue Allemande	- Univ. Alger 2	03,06,09,10,11,15,16,17,26,33,35, 42,44	Bac Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement,la note d'Allemand obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
		- Univ. Sidi Bel Abbes	02,08,13,20,22,28,32		
		- Univ. Oran 2	01,14,19,27,29,31,37,38,45,46, 47,48		
		- Univ. Skikda	04,05,07,12,18,21,24,30,,23,25,34, 36,39,40,41,43		
821	Langue anglaise	- Univ. Laghouat	03	**Priorité 01 :** . Langues Etrangères **Priorité 02 :** . Lettres et Philosophie **Priorité 03 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires Pour participer au classement,la note d'anglais obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
		- Univ. Béjaïa	06,19		
		- Univ. Blida 2	09,42,26		
		- Univ. Alger 2	16,33		
		- Univ. Djelfa	17		
		- Univ. Boumerdes	35		
		- Univ. Khemis Miliana	44		
		- Univ. Ghardaia	47		
		- Univ. Tamanrasset	11		
		- Univ. Oum El Bouaghi	04		
		- Univ. Batna 2	05		
		- Univ. Biskra	07		
		- Univ. Tebessa	12		
		- Univ. Jijel	18		
		- Univ. Annaba	23		
		- Univ. El Tarf	36		
		- Univ. Guelma	24		
		- Univ. M'Sila	28		
		- Univ. El Oued	39		
		- Univ. Khenchela	40		
		- Univ. Souk Ahras	41		
		- C. Univ. Mila	43		
		- Univ. Adrar	01		
		- Univ. Chlef	02		
		- Univ. Bechar	08,37		
		- Univ. Tlemcen	13		
		- Univ. Sidi Bel Abbes	22		
		- Univ. Tiaret	14,38		
		- Univ. Saida	20,32		
		- Univ. Mascara	29		
		- Univ. Oran 2	31		
		- C. Univ. Naama	45		
		- Univ. Relizane	48		
822	Langue anglaise	- Univ. Tizi Ouzou	15,34		
		- Univ. Skikda	21		
		- Univ. Constantine 1	23,25		
		- Univ. Mostaganem	27,38		
		- Univ. Bouira	10		
		- Univ. Ain Temouchent	46		
823	Langue anglaise	- Univ. Sétif 2	19		
		- Univ. Bordj Bou Arreridj	34		
		- Univ. Ouargla	30		
		- C.Univ. Barika	05		
		- C.Univ. Maghnia	13		
		- Univ. Médéa	26		

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
831	Langue Espagnole	- Univ. Alger 2	06,09,10,11,12,15,16,2526,30,33,35, 42,44	Bac Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base dela moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la note de l'Espagnol obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
		- Univ. Laghouat	03,17,28,39,40,47		
		- Univ. Tlemcen	01,08,13,20,22,45,46		
		- Univ. Mostaganem	02, 18,19, 27,34,48		
		- Univ. Oran 2	04,05,07,14, 21,23,24,29, 31,32,36,37,38, 41,43		
841	Langue française	- Univ. Laghouat	03,47	**Priorité 01 :** . Langues Etrangères **Priorité 02 :** . Lettres et Philosophie **Priorité 03 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base dela moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de français obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
		- Univ. Béjaïa	06,19		
		- Univ. Blida 2	09,42,44,26		
		- Univ. Bouira	10		
		- Univ. Alger 2	16,33		
		- Univ. Djelfa	17		
		- Univ. Boumerdes	35		
		- Univ. Oum El Bouaghi	04		
		- Univ. Batna 2	05		
		- Univ. Biskra	07		
		- Univ. Tebessa	12		
		- Univ. Jijel	18,21		
		- Univ. Annaba	23,36		
		- Univ. Guelma	24		
		- Univ. El Oued	39		
		- Univ. Khenchela	40		
		- Univ. Souk Ahras	41		
		- C. Univ. Mila	43		
		- Univ. Adrar	01		
		- Univ. Bechar	08,37		
		- Univ. Tlemcen	13		
		- Univ. Tiaret	14		
		- Univ. Saida	20,32		
		- Univ. Mostaganem	27		
		- Univ. Mascara	29		
		- Univ. Tissemsilt	38		
		- Univ. Relizane	48		
		- C. Univ. Naama	45		
		- Univ. Tamanrasset	11		
842	Langue française	- Univ. Médéa	26		
		- Univ. Khemis Miliana	44		
		- Univ. Ghardaia	47		
		- Univ. Sétif 2	19		
		- Univ. Skikda	21		
		- Univ. Constantine 1	25		
		- Univ. Bordj Bou Arreridj	34		
		- Univ. Sidi Bel Abbes	22		
		- Univ. Oran 2	31		
		-C.Univ. Aflou	03		
843	Langue française	- Univ. Tizi Ouzou	09,15,34		
		- Univ. Ouargla	07,30,47,		
		- Univ. M'Sila	28		
		- Univ. El Tarf	36		
		- Univ. Chlef	02,44		
		- Univ. Ain Témouchent	46		
		- C. Univ. Barika	05		

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
851	Langue Italienne	- Univ. Blida 2 - Univ. Alger 2 - Univ. Annaba	01,08,.09,13,14,15,20 ,22,27,29, 31,32,37,38,42,44,45,46,48 02,03,06,10,11,16,17,26,33, 35,47 04,05,07,12,18,19,21,23,24,25, 28,30,34,36,39,40,41,43	Bac Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de l'Italien obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
871	Langue Russe	- Univ. Alger 2 - Univ. Oran 2	03,04,05,06,07,09,10,11,12,15, 16,17,18,19,21,24,28,33,34,35, 36,40,41,42,43,47 01,02,08,13,14,20,22,23,25,26, ,27,29,30,31,32,37,38,39,44,45, 46,48	**Priorité 01 :** . Langues Etrangères . Lettres et Philosophie **Priorité 02 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
861	Langue Turque	- Univ. Sci. Islamiques EAK	Recrutement national	Priorité 01 : . Langues Etrangères . Lettres et Philosophie Priorité 02 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H07	Traduction	Traduction/interprétariat Arabe/Français/Anglais	-Univ. Alger 2	Recrutement National	. Langues Etrangères . Lettres et Philosophie	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, les notes obtenues en Langue Arabe et Langue Française ET (Langue Anglaise OU Langue Allemande OU Langue Espagnole) doivent être supérieure ou égale à 12/20. selon la langue choisie
H08			-Univ. Oran1			
H09			-Univ. Constantine 1			
H10			-Univ. Annaba			
H12			-Univ. Batna 2			
H28		Traduction/interprétariat Arabe/Français/Allemand	-Univ. Alger 2			
H29		Traduction/interprétariat Arabe/Français/ Espagnole	-Univ. Alger 2			
H30			-Univ. Oran1			

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
911	**Sciences Humaines ***	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Djelfa - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Béchar - Univ. Tiaret(+ A. Ksar Challala) - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 - Univ. Relizane - Univ. Tamanrasset - C. Univ. Tipaza	03 06 09, 44,26 17 04 05 07,39 12 21 23, 36 24 40 41 08,37 14,38 27 29,32 01,31 48 11 42	**Priorité 01 :** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères **Priorité 02 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
912	**Sciences Humaines***	-Univ. Adrar -Univ. El Oued - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 2 - Univ. Médéa - Univ. Ghardaia - C. Univ. Aflou - C.Univ. Barika - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. M'Sila - Univ. Tlemcen - Univ. Saida - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Chlef -Univ. Bordj Bou Arreridj - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Naama	01 39 15,35 16,33 26 47 03 05 18,21 25,43,19 28 13,46 20 22 02,44 34 32 45		
913	**Sciences Humaines***	- Univ. Sci. Islamiques EAK - Univ. Ouargla - Univ. Khemis Miliana - Univ. Bouira - Univ. Sétif 2	25, 43 30,47 44 10 19		
921	**Sciences Humaines -** Sciences de l'information et de la communication	- Univ. Alger 3 - Univ. Constantine 3	16,33 25,43		

*** Pour les filières des sciences humaines (Archéologie, Bibliothéconomie, Histoire et Sciences de l'information et de la communication), se rapprocher des établissements pour connaitre la ou les filières dispensées**

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
931	Sciences Sociales**	- Univ. Laghouat - Univ Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Djelfa - Univ. Tamanrasset - C. Univ. Tipaza - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Bouira - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Relizane - Univ. Sétif 2	03 06 09,44,26 17 11 42 04 05 07,39 12 21 23 24 40 41 10 01 08,37 14,38 20,45 27 29,32,46 48 19	**Priorité 01 :** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères **Priorité 02 :** . Gestion et Economie **Priorité 03 :** . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
932	Sciences Sociales**	- Univ. Alger 2 - Univ. El Oued - Univ. Médéa - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaia - C. Univ. Aflou - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. El Tarf - Univ. Ain Temouchent - C.Univ. Maghnia	16,33 39 26 44 47 03 18 25,43,19 34 36 46 13		
933	Sciences Sociales**	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Chlef - Univ. Tlemcen - Univ. Oran 2 - C.Univ. Barika - C. Univ. El Bayadh	15, 35 28 30 22 02,44 13 01,31 05 32		

** Pour les filières des sciences sociales **(Psychologie, Orthophonie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences des Populations, Sociologie et anthropologie),** se rapprocher des établissements pour connaitre la ou les filières dispensées. Pour ce qui est de la filière de Philosophie, il s'agit d'une formation conduisant directement à un master.

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
941	Sciences Islamiques ***	- Univ. Laghouat	03, 17,26	**Priorité 01 :** .Lettres et Philosophie . Langues Etrangères **Priorité 02 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
		- Univ. Alger 1	16		
		- Univ. Batna 1	04,05,06,18,21,23,24,25,36 ,41,43		
		- Univ. El Oued	12,30,39,40		
		- Univ. M'Sila	07,19, 28,34		
		- Univ. Adrar	01,08,11,32,33,37		
		- Univ. Tlemcen	13,22, 38, 44,45,46		
942	Sciences Islamiques ***	- Univ. Bouira	10,15,35		
		- Univ. Ghardaïa	47		
		- Univ. Oran 1	02,14,20,27,29,31,48,09,26, 42		
943	Sciences Islamiques ***	- Univ. Sci Islamiques E.A.K.	**Recrutement National**		

***** Pour les filières des sciences islamiques (Oussoul Eddine, Charia, Langue Arabe et Civilisation Islamique), se rapprocher des établissements pour connaitre la ou les filières dispensées**

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
R01	Sciences Humaines – Archéologie*	- Archéologie préhistorique. - Conservation et restauration en archéologie. - Archéologie Islamique. - Archéologie antique.	- Univ. Alger 2	Recrutement National	<u>Priorité 01</u> : . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <u>Priorité 02</u> : . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au bac-calauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
R02		- Archéologie antique.	- Univ. Guelma			
R03	Sciences Humaines – Bibliothéconomie**	- Techniques archivistiques - Bibliothèque et centres de documentation	- Univ. Constantine 2			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au bac-calauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
R04		- Technologie de l'information et de la documentation	- Univ. Tamanrasset			

*L'inscription se fait dans le sous-domaine Sciences Humaines- Archéologie.

**L'inscription se fait dans le sous-domaine Sciences Humaines- Bibliothéconomie.

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établisse-ments de Formation	Circonscrip-tions géo-graphiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S14	Sciences humaines et sociales	Sciences de l'information et de la com-munication	Langues étrangères appliquées à la communication en entreprise	- Univ. Ouargla	Recrutement National	<u>Priorité 01</u> : . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <u>Priorité 02</u> : . Gestion et Economie <u>Priorité 03</u> : . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement. la note d'anglais et de français obtenue au baccalauréat doivent être supérieure ou égale à 11/20

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C40	**CP-Journalisme – École Nationale Supérieure de Journalisme et des sciences de l'information - Alger**	- École Nationale Supérieure de journalisme et des sciences de l'information - Alger	**Recrutement National**	**Toutes les séries de Baccalauréat**	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
101	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives *	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa -Univ.Boumerdes - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Souk Ahras - Univ. Mostaganem - USTO (Oran) - C. Univ. El Bayadh - Univ. Tissemsilt - Univ. Bouira - Univ. Chlef -Univ. Sétif 2	03 06 11,16,33,09 17 15,35 04 05,40 07,39 12 18,21 41 27,29,48 01,13,22,31,37,46 08, 32,45 14, 38,20 10 02, 26,42 19	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10.5 20
102	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives *	- Univ. Khemis Miliana - Univ.Constantine 2 - Univ. Annaba - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla	44 25, 43 23,24,36 28,34,19 30,47		

* Les nouveaux bacheliers de la catégorie des sportifs d'élites, en activité et reconnus par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, ouvrent droit à une inscription dans le domaine des STAPS sans conditions de moyenne minimale de plus l'inscription définitive en STAPS est subordonnée à la présentation d'un certificat médical de bonne santé du candidat.

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
D11	Arts	- Alger 2	06, 09, 10, 11,33,15, 16, 35,42	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
		- Univ. Djelfa	03,17,26,28,30,44,47		
		- Univ. Constantine 3	04,05,07,12,18,19,21,23,24,25,34,36, 39,40,41,43		
		- Univ. Tlemcen	13,45,46		
		- Univ. Saida	08,14,20		
		- Univ. Sidi Bel Abbes	22,32		
		- Univ. Mostaganem	02,27,48		
		- Univ. Mascara	29,38		
		- Univ. Oran 1	01,31,37		

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
01

Arts

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
121	**Langue et Littérature Arabes**	- Univ Béjaïa	06	**Priorité 01 :** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères **Priorité 02 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne généraleobtenue au baccalauréat.
		- Univ. Djelfa	17		
		- Univ. Tamanrasset	11		
		- Univ. Batna 1	05		
		- Univ. Tebessa	12		
		- Univ. Jijel	18		
		- Univ. Skikda	21		
		- Univ. Annaba	23		
		- Univ. Guelma	24		
		- Univ. Khenchela	40		
		- Univ. Souk Ahras	41		
		- Univ. Adrar	01		
		- Univ. Bechar	08		
		- Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala)	14		
		- Univ. Saida	20		
		- Univ. Mostaganem	27		
		- Univ. Mascara	29,32,46		
		- Univ. Oran 1	31		
		- Univ. Tissemsilt	38		
		- C. Univ. Naama	45		
		- Univ. Relizane	48		
		- C. Univ. Aflou	03		
		- C. Univ. Mila	43		
	Langue et Littérature Arabes	- Univ. Tizi Ouzou	15		
		- Univ. Bordj Bou Arreridj	34		
		- Univ. Blida 2	09, 44		
		- Univ. Chlef	02		
		- Univ. Médéa	26		
		- C. Univ. Tipaza	42		
		- Univ. Alger 2	16, 33		
		- Univ. Boumerdes	35		
		- Univ. Sci Islamiques E.A.K.	25, 43		
		- Univ. M'Sila	28		
		- Univ. Ouargla	30		
		- Univ. Biskra	07		
		- Univ. Ghardaïa	47		
		- Univ. El Oued	39		
		- Univ. Laghouat	03		
		- Univ. El Tarf	36		
		- C. Univ Maghnia	13		
		- Univ. Bouira	10		
		- Univ. Sétif 2	19		
123	**Langue et Littérature Arabes**	- Univ. Constantine 1	19,25, 43		
		- Univ. Oum El Bouaghi	04		
		- C. Univ. Barika	05		
		- Univ. Sidi Bel Abbes	22		
		- Univ. Tlemcen	13		
		- Univ. Ain Temouchent	46		
		- Univ. Khemis Miliana	44		
		- C. Univ. El Bayadh	32		
		- C. Univ. Tindouf	37,01		

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
D13	Langue et Culture Amazighes	- Univ. Bejaia - Univ. Bouira - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Batna 1 - Univ. Tamanrasset	01,06,13,16,18,19,22,23,25, 31,33,42 03,10,14,17,26,28,32,34,38 44,47 02,08,,09,15,20,27,29,35,37 45,46,48 04,05,07,,12,21,24,30,36,39, 40,41,43 11	**Priorité 01 :** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères **Priorité 02 :** . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
01

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
143	Gestion des Techniques Urbaines	- Univ. Oum El Bouaghi	04,05,12,18,21,24,36,40,41,43	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
		- Univ. Biskra	07,30,33,39		
		- Univ. Constantine 3	06,08,11,16,23,25,42,46,48		
		- Univ. M'Sila	01,09,10,15,19,26,28,34,35,37		
		- Univ. Chlef	02,13,14,20,22,27,29,31,32,38, 44,45		
		- Univ. Laghouat	03, 17, 47		
144	Urbanisme	- Univ. M'Sila	07,10,14,17,19,26,28,34		

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
G01	Urbanisme	- Urbanisme	- Univ. Constantine 3	Recrutement National	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
G02	Métiers de la ville	- Conduite opérationnelle de projets				

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établisse-ments de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T15	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	Métiers de la ville	Géomètre Topo-graphe	- Univ. Tlemcen I.S.T.A.	Recrutement national	Priorité 01 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques Priorité 02 : . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S31	Architecture, Urbanisme etMétiers de la Ville	Gestion des techniques urbaines	Génie urbain	- Univ. Batna 1	Recrutement national	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée
S32			Génie urbain	-Univ. Jijel			
S33			Gestion des villes				
S34		Métiers de la ville	Conduite opérationnelle de projets	- Univ. Batna 1			
S35				-Univ. Guelma			
S36			Conduite opérationnelle de projets de construction	-Univ. Biskra			
S39		Gestion des techniques urbaines	Gestion des déchets urbains	-Univ. Oum El Bouaghi		**Priorité 01 :** . Sciences expérimentales . . Mathématiques **Priorité 02 :** . Techniques Mathématiques	

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscription sgéographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H13	Architecture	- Univ. Laghouat	03, 17, 47	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée doit être supérieure ou égale à 13/20
		- Univ. Béjaïa	06		
		- Univ. Blida 1	09, 11,16, 26, 42, 44		
		- Univ. Oum El Bouaghi	04		
		- Univ. Batna 1	05		
		- Univ. Biskra	07,30,33,39		
		- Univ. Jijel	18		
		- Univ. Annaba	21, 23, 36		
		- Univ. Guelma	24, 41		
		- Univ. Bechar	01,08,32, 37, 45		
		- Univ. Tlemcen	13, 46		
		- Univ. Mostaganem	27, 48		
		- USTO	14, 20, 22, 29, 31, 38		
H14	Architecture	- Univ. Tizi Ouzou	10, 15, 35		
		- Univ. Alger 1	16		
		- Univ. Sétif 1	06, 19, 28, 34		
		- Univ. Constantine 3	25, 43		
		- Univ. Tebessa	12, 40, 41		
		- Univ. Chlef	02		
H31	Métiers de la Ville	- Univ. Laghouat	**Recrutement national**		Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E31	**CP-Sp - École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme Alger**	- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme – Alger	**Recrutement National**	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 15/20

ANNEXE 02

Écoles Normales Supérieures

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription

1. FILIERES DE FORMATION

Codes	Filières
400	Professeur de l'École Primaire en Arabe (P.E.P.)
401	Professeur de l'École Primaire en Français (P.E.P.)
402	Professeur de l'École Primaire en Langue Amazighe (P.E.P.)
403	Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue et Littérature Arabes (P.E.M.)
404	Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Française (P.E.M.)
405	Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Anglaise (P.E.M.)
406	Professeur de l'Enseignement Moyen en Histoire - Géographie (P.E.M.)
407	Professeur de l'Enseignement Moyen en Musique (P.E.M.)
423	Professeur de l'Enseignement Moyen en Informatique (P.E.M.)
408	Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Naturelles (P.E.M.)
409	Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Exactes (P.E.M.)
410	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue et Littérature Arabes (P.E.S.)
411	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Francaise (P.E.S.)
412	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Anglaise (P.E.S.)
413	Professeur de l'Enseignement Secondaire en en Histoire – Géographie (P.E.S.)
414	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Musique (P.E.S.)
415	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Naturelles (P.E.S.)
416	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Exactes (P.E.S.)
417	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie mécanique (P.E.S.)
418	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie civil (P.E.S.)
419	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie électrique (P.E.S.)
420	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie des procédés (P.E.S.)
421	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Philosphie (P.E.S.)
422	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Informatique (P.E.S.)

POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
400	**Arabe (*) (P.E.P.)**	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran	03,14,17,26 09,10,11,15,16,33,35,42,44 07,28,34 04,05,06,12,18,19,21,23,24,25,36 40,41,43 30,39,47 01,08,32,37,45 02,27,29,38,48 13,20,22,31,46	**Priorité 01** . Sciences Expérimentales . Mathématiques **Priorité 02** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères . Techniques Mathématiques - Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20 Le choix de la filière est conditionné par les notes obtenues au baccalauréat qui doivent être supérieure ou égale à 13/20 dans les matières Langue Arabe et Mathématiques
401	**Français (*) (P.E.P.)**	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif	03,14,17,47 09,10,11,15,16,26,33,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07,28,34 30,39 01,08,32,37,45 02,13,20,22,27,29,31,46,38,48 06, 18, 19	**Priorité 01** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères **Priorité 02** . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par la note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
402	**Langue Amazighe(*) (P.E.P.)**	- E.N.S. Bouzaréah	**Recrutement National**	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
403	**Langue et Littérature Arabes(*) (P.E.M)**	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda	02,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29 31,33,35,38,42,44,46,48 03,14,17,26,47 05,06,19,40 30,39 01,08,32,37,45 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 07,28,34	**Priorité 01** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères **Priorité 02** . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 en Langue Arabe

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.

POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
404	**Langue Française(*) (P.E.M)**	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif - E.N.S. Bou Saâda	03,14,17,26 09,10,11,15,16,33,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 30,39,47 01,02,08,13,20,22,27,29,31,32,37 38,45,46,48 06, 18, 19 07,28, 34	**Priorité 01** . Langues Etrangères . Lettres et Philosophie **Priorité 02** . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
405	**Langue Anglaise(*) (P.E.M)**	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Sétif	01,02,09,10,11,13,15,16,20,22,27 ,29,31,33,,35,37,38,42,44,45,46,48 03,14,17,26,28,32,47 04,05,08,,12,21,23,24,25,36,40,41, 43 07,30,39 06, 18, 19, 34		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Anglaise

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.

Écoles Normales Supérieures

POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
406	Histoire-Géographie(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Sétif - E.N.S. Constantine - E.N.S. Laghouat	01,02,09,10,11,13,15,16,20, 22,26,27,29,31,33,,35,37,38, 42,44,45,46,48 05,06,07,08,19,30,34,39,40 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 03, 14,17,28,32, 47	**Priorité 01** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères **Priorité 02** . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en histoire géographie
407	Musique(*)(**) (P.E.M)	- E.N.S. Kouba	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
423	Informatique(*) (P.E.M)	- E.N.S. Kouba - E.N.S. Constantine - E.N.S.E.T. Skikda	01,02,03,08,09,10,11,13,14 15,16,17,20,22,26,27,28,29, 31,32,47,33,35,37,38,42,44 45,46,48 04,05,06,07,18,19,25,30,34 ,40,41, 43 12,21,23,24,36,39	**Priorité 01** . Mathématiques **Priorité 02** . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne entre les notes de Mathématiques et de physique doit être supérieure ou égale à 13/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.
(**) Le candidat doit avoir des prédispositions musicales et artistiques.

POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
408	**Sciences Naturelles(*) (P.E.M)**	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03,14,17,26,28,32 01,02,06,08, 09,10,11,13, 15,16,20,22,27,29,31,33,35 37,38,42,44,45,46,48 12,18,21,23,24,36,41 04,05,19,25,34,40,43 07,30,39,47	. Sciences Expérimentales . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématiques : (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
409	**Sciences Exactes(*) (P.E.M)**	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26 02,06,09,10,11,15,16,33,35 38,42,44 12,21,23,24,36,41 04,05,18,25,40,43 07,28,34 30,39,47 01,49,08,,32,37,45 13,20,22,27,29,31,46,48 19	**Priorité 01:** . Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02:** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
410	**Langue et Littérature Arabes(*) (P.E.S)**	-E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda -E.N.S. Mostaganem	02,09,10,11,13,15,16,33,35 42,44 03,14,17,26,47 05,06,19,34,40 07,30,39 01,08,32,37,45 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 28 20,22,27,29,31,38,46,48	**Priorité 01** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères **Priorité 02** . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Arabe

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée

POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
411	Langue Française(*) (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26 09,10,11,15,16,33,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07,28,34 30,39,47 02,27,29,32,38,48 01,08,13,20,22,31,37,45,46 06, 18, 19	**Priorité 01** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères **Priorité 02** . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
412	Langue Anglaise(*) (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26,47 09,10,11,,,15,16,33,,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25, 36,40,41,43 07,30,39 01,02,08,13,20,22,27,29,31,32,37 38,45,46,48 06, 18, 19, 28, 34		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Anglaise
413	Histoire Géographie(*) (P.E.S)	-E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Sétif - E.N.S. Constantine - E.N.S. Laghouat	01,02,09,10,11,13,15,16,20,22,26, 27,29,31,33,,35,37,38,42,44,45,46 48 05,06,07,08,19,30,34,39,40 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 03, 14,17,28,32, 47,	**Priorité 01** . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères **Priorité 02** . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Histoire – Géographie
421	Philosophie(*) (P.E.S)	-E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine	01,02,09,10,11,13,15,16,20,22,26 27,29,31,33,,35,37,38,42,44,45,46, 48,03, 14,17,28,32,47 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41,43,05 06,07,08,19,30,34,39,,40	. Lettres et Philosophie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Condition complémentaire : la note de philosophie obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.

POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
414	**Musique(*) (P.E.S)**	E.N.S. Kouba	**Recrutement National**	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
415	**Sciences Naturelles(*) (P.E.S)**	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03,14,17,26,28,32,47 01,49,02,06,08,09,10,11,13 15,16,20,22,27,29,31,33,35, 37,38,42,44,45,46,48 12,18,21,23,24,36,41 04,05,19,25,34,40,43 07,30,39	. Sciences Expérimentales . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématique : (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
416	**Sciences Exactes(*) (P.E.S.)**	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif	03,14,17,26,47 06,09,10,11,15,16,33,35 42,44 12,21,23,24,36,41 04,05,18,25,40,43 07,28,34 30,39 01,49,08,32,37,45 02,13,20,22,27,29,31,38, 46,48 19	**Priorité 01:** . Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02:** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.
Concernant la filiere musique le candidat doit jouir d'aptitudes musicales et artistiques

POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

417	**Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Mécanique**	- E.N.S.E.T. Skikda	**Recrutement National**	**Priorité 01:** . Mathématiques . Techniques Mathématiques **Priorité 02:** . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne généraleobtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale 14/20 Conditions complémentaires pour le BAC Technique Mathématiques : Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 dans l'épreuve de l'option choisie Conditions complémentaires pour les BAC Math et Sci Exp :Pour participer au classement, la note de Mathématiques ou de physique doit être supérieure ou égaleà 13/20
418	**Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Civil**				
419	**Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Electrique**				
420	**Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie des Procédés**				
422	**Informatique(*) (P.E.S.)**	- E.N.S. Kouba			Le classement se fait sur la base de la moyenne généraleobtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ouégale à 13/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en Mathématiques doit être supérieure ou égale à 12/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.

ANNEXE 03

Filières de formation en Sciences Médicales

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription

FILIERES DE FORMATION

Code	Filières
700	Médecine
701	Pharmacie
702	Médecine dentaire

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classementet conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
700	**Médecine (*)**	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 2 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3 - Univ. Ouargla - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Mostaganem - Univ. Oran 1	03,17,47 06 09,16,26,42,44 10,15,16,35 11,16 04,05,07,12,40 19,28,34 21,23,24,36,41 18,25,43 30,33,39 01,08,37 13,45,46 14,20,22,29,32 27 02,31,38,48	**<u>Priorité 01:</u>** . Sciences Expérimentales **<u>Priorité 02:</u>** . Mathématiques **<u>Priorité 03:</u>** . Techniques Mathématiques	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 15/20. Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 15/20
701	**Pharmacie(*)**	- Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 2 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3 - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Oran 1	03,09,17,26,42,44 10,15,35 11,16,33,,47 05,07,30,39,40 06,19,28,34,43 21,23,24,36,41 04,12,18,25 01,08,,13,45,46 14,20,22,29,32 02,27,31,37,38,48		
702	**Médecine dentaire (*)**	- Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3 - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Oran 1	03,09,17,26,42,44 10,15,35 11,16,33,47 05,06,07,19,28,34 23,24,30,36,39,40,41 04,12,18,21,25,43 01,08,13,45,46 14,20,22,29,32 02,27,31,37,38,48		

(*) Pour assurer une meilleure répartition des nouveaux bacheliers, certains rattachements de circonscriptions géographiques peuvent être modifiés.

ANNEXE 04

Sciences vétérinaires

Formations en Sciences vétérinaires

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription

Formations en Sciences vétérinaires

Universités, École Nationale Supérieure et Instituts	Codes
École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger	EC1
Institut Vétérinaire de Constantine 1	EC2
Institut Vétérinaire de Batna 1	EC3
Institut Vétérinaire de Tiaret	EC4
Universités Blida 1, El Tarf, Souk ahras	703

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
EC1	Sciences Vétérinaires	École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger	Recrutement National	**Priorité 01 :** . Sciences Expérimentales **Priorité 02 :** . Mathématiques **Priorité 03 :** . Techniques Mathématiques	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 14/20 Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20
EC2		Institut Vétérinaire – Univ. Constantine 1			Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12,50/20 Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12,50/20
EC3		Institut vétérinaire – Univ. Batna 1			
EC4		Institut Vétérinaire – Univ. Tiaret			
703		Institut vétérinaire- Blida 1	01,49,02,03,06,08,09,10,11,13,14, 15,16,17,20,22,26,27,29,31,32,33, 35,37,38, 42,44,45,46, 48		
		Institut vétérinaire- El Tarf	18, 19, 21,23, 24, 25,34, 36,43		
		Institut vétérinaire- Souk Ahras	04, 05,07,12,28,30,39,,40,41, 47		

ANNEXE 05

Code des Wilayas

Région Ouest

Wilayas	Code
ADRAR	01
CHLEF	02
BECHAR	08
TLEMCEN	13
TIARET	14
SAIDA	20
SIDI BEL ABBES	22
MOSTAGANEM	27
MASCARA	29
ORAN	31
EL BAYADH	32
TINDOUF	37
TISSEMSILT	38
NAAMA	45
AIN TEMOUCHENT	46
RELIZANE	48

Région Centre

Wilayas	Code
LAGHOUAT	03
BÉJAÏA	06
BLIDA	09
BOUIRA	10
TAMANRASSET	11
TIZI OUZOU	15
ALGER	16
DJELFA	17
MEDEA	26
ILLIZI	33
BOUMERDES	35
TIPAZA	42
AIN DEFLA	44
GHARDAIA	47

Région Est

Wilayas	Code
OUM EL BOUAGHI	04
BATNA	05
BISKRA	07
TEBESSA	12
JIJEL	18
SETIF	19
SKIKDA	21
ANNABA	23
GUELMA	24
CONSTANTINE	25
M'SILA	28
OUARGLA	30
BORDJ BOU ARRERIDJ	34
EL TARF	36
EL OUED	39
KHENCHELA	40
SOUK AHRAS	41
MILA	43

ANNEXE 06

Réseau des Établissements de l'Enseignement Supérieur

Liste des Établissements de l'Enseignement Supérieur par Wilaya (W)
53 Universités + l'Université de la Formation Continue

W01 - Université d'Adrar
W02 - Université de Chlef
W03 - Université de Laghouat
W04 - Université d'Oum El Bouaghi
W05 - Université de Batna 1
W05 - Université de Batna 2
W06 - Université de Bejaia
W07 - Université de Biskra
W08 - Université de Béchar
W09 - Université de Blida 1
W09 – Université de Blida 2
W10 - Université de Bouira
W11 - Université de Tamanrasset
W12 - Université de Tebessa
W13 - Université de Tlemcen
W14 - Université de Tiaret
W15 - Université de Tizi Ouzou
W16 - Université d'Alger 1
W16 - Université d'Alger 2
W16 - Université d'Alger 3
W16 - U.S.T.H.B.
W17 - Université de Djelfa
W18 - Université de Jijel
W19 - Université de Sétif 1
W19 - Université de Sétif 2
W20 - Université de Saida
W21 - Université de Skikda
W22 - Université de Sidi Bel Abbes
W23 - Université de Annaba
W24 - Université de Guelma
W25 - Université de Constantine 1
W25 - Université de Constantine 2
W25 - Université de Constantine 3
W25 - Université des Sciences Islamiques EAK
W26 - Université de Médéa
W27 - Université de Mostaganem
W28 - Université de M'Sila
W29 - Université de Mascara
W30 - Université de Ouargla
W31 - Université d'Oran 1
W31 - Université d'Oran 2
W31 - U.S.T.O.
W34 - Université de Bordj Bou Arreridj
W35 - Université de Boumerdes
W36 - Université d'El Tarf
W38 - Université de Tissemsilt
W39 - Université d'El Oued
W40 - Université de Khenchela
W41 - Université de Souk Ahras
W44 - Université de Khemis Miliana
W46 - Université de Ain Temouchent
W47 - Université de Ghardaia
W48- Université de Relizane
+ Université de la formation continue (UFC) (toutes les wilayates)

09 Centres Universitaires

W03 - Centre Universitaire d'Aflou
W05 - Centre Universitaire de Barika
W13 - Centre Universitaire de Maghnia
W32 - Centre Universitaire d'El Bayadh
W33- Centre Universitaire d'Illizi
W37- Centre Universitaire de Tindouf
W42 - Centre Universitaire de Tipaza
W43 - Centre Universitaire de Mila
W45 - Centre Universitaire de Naâma

48 Écoles

37 Écoles Supérieures

W05 - Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable – Batna.
W06 - Ecole Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique - Bejaia
W09 - École Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida
W13 - École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen
W13 - École Supérieure de Management de Tlemcen
W16 - École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger
W16- École Nationale Polytechnique d'Alger
W16 - École Nationale Supérieure Agronomique
W16 - École Nationale Supérieure en Informatique d'Alger
W16 - École Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information
W16 - École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral
W16 – École Nationale Supérieure des Sciences Politiques
W16 - École Nationale Supérieure de Technologie
W16 - École Nationale Supérieure des Travaux Publics
W16 - École Nationale Supérieure Vétérinaire
W16 - École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme
W16- École Supérieure des Sciences Appliquées d'Alger
W16 - École Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle
W16 - École Nationale Supérieure de Mathematiques
W22 - École Supérieure en Informatique de Sidi Bel Abbes
W23 - École Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba
W23 - École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie
W23 - École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba
W25 - École Supérieure de Compt--abilité et de Finance de Constantine
W25 - École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine
W25 - École Nationale Supérieure de Biotechnologie - Constantine
W27 - École Supérieure Agronomique de Mostaganem
W31 - École Supérieure d'Economie d'Oran
W31- École Nationale Polytechnique d'Oran
W31 - École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran
W31- École Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran
W40 - École Nationale Supérieure des Forêts - Khenchela
W42 - École des Hautes Etudes Commerciales de Koléa
W42- École Nationale Supérieure de Management de Koléa
W42 - École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée de Koléa
W42 - École Supérieure de Commerce de Koléa
W42- École Supérieure de Gestion et de l'Economie Numérique de K-oléa

11 Écoles Normales Supérieures :

W03 - École Normale Supérieure de Laghouat
W08 - École Normale Supérieure de Bechar
W16 – École Normale Supérieure de Bouzaréah
W16 - École Normale Supérieure de Kouba
W19 - École Normale Supérieure de Sétif
W21 - École Normale Supérieure d'Enseignement Technique de Skikda
W25 - École Normale Supérieure de Constantine
W27 - École Normale Supérieure de Mostaganem
W28 - École Normale Supérieure de Bou Saada
W30 - École Normale Supérieure de Ouargla
W31 - École Normale Supérieure d'Oran

02 Annexes

W14- Annexe de Sougheur (U. Tiaret)
W14- Annexe de Ksar Chellala (U. Tiaret)

ANNEXE 07

Tutelle Pédagogique

Etablissements de Formation Supérieure relevant d'autres Départements Ministériels

Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels

au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
W1	1. **Tlemcen 043.41.55.42** infssftiziouzou@inpfp.dz 2. **Tizi-Ouzou 026.11.02.07** infssftizouzou@inpfp.dz 3. **Annaba 038.42.66.54** infssfannaba@inpfp.dz	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières	**1. Sage-femme de Santé Publique** (Remarque : formation dédiée aux bachelières)	-Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
X1	1. **Alger** 2. **Constantine** 3. **Oran Hai Essalem**	Sciences de la nature et de la vie	Sciences infirmières/ Rééducation et réadaptation	**2. Diététicien de santé publique**	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	
X2	1. **Alger** 2. **Sidi Bel Abbes**	Sciences de la nature et de la vie	Sciences infirmières/ Rééducation et réadaptation	**3. Ergothérapeute de santé publique**	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	

Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
X3	**1. Adrar** 049.36.41.78 infspmadrar@inpfp.dz **2. Batna** 033.30.83.02 infspmbatna@inpfp.dz **3. Bejaia** 034.84.36.26 infspmbéjaia@inpfp.dz **4. Biskra** 033.54.46.69 infspmbiskra@inpfp.dz **5. Béchar** 049.23.83.25 infspmbechar@inpfp.dz **6. Blida** 025. 42.02.56 infspmblida@inpfp.dz **7. Bouira** 026.75.66.19 infspmsour@inpfp.dz **8. Tébessa** 037.56.32.05 infspmtebessa@inpfp.dz **9. Tiaret** 046 20 79.87 infspmtiaret@inpfp.dz **10. Alger** 021.77.58.22 infspmalger@inpfp.dz **11. Jijel** 034.47.21.16 infspmjijel@inpfp.dz **12. Sétif** 036.61.34.49 infspmsetif@inpfp.dz **13. Saida** 048.38.20.08 infspmsaida@inpfp.dz **14. Skikda** 038.74.72.36 infspmskikda@inpfp.dz Sidi Bel Abbes 048.74.58.31 infspmsidibelabbes@inpfp.dz **15. Constantine** 031.69.34.55 infspmconstantine@inpfp.dz	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ soins	**4. Infirmier de santé publique**	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya

Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
X3 (suite)	**16. Médéa** 025.79.35.68 infspmmedea@inpfp.dz **17. Mostaganem** 045.20.11.60 infspmmostaganem@inpfp.dz **18. M'sila** 035.33.85.40 infspmmzila@inpfp.dz **19. Mascara** 045.73.71.74 infspmmascra@inpfp.dz **20.Ouargla** 029.70.44.90 infspmouargla@inpfp.dz **21. Oran GueabiDjedia** 041.33.39.58 infspmoran2@inpfp.dz **22. Ain Defla** 027.55.91.60 infspmaindefla@inpfp.dz	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ soins	**4. Infirmier de santé publique**	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
X4	1. **Adrar** 2. **Batna** 3. **Bejaia** 4. **Biskra** 5. **Béchar** 6. **Blida** 7. **Bouira** 8. **Tébessa** 9. **Tiaret** 10. **Alger** 11. **Sétif** 12. **Saida** 13. **Skikda** 14. **Sidi Bel Abbes** 15. **Constantine** 16. **Médéa** 17. **Mostaganem** 18. **M'sila** 19. **Mascara** 20. **Ouargla** 21. **Oran Hai Salam** 22. **Ain Defla**	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico technique	**5. Manipulateur en imagerie médicale de santé publique**	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	

Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels

au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
X5	1. Alger 2. Sétif 3. Sidi Bel Abbes 4. Constantine 5. Oran Hai Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Rééducation et réadaptation	6. Kinésithérapeutes de santé publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
X6	1. Batna 2. Tiaret 3. Mostaganem 4. Ouargla 5. Oran Hai Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico technique	7 .Hygiéniste de Santé Publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	
X7	1. Batna 2. Constantine 3. Oran Hai Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico technique	8. Préparateur en Pharmacie de Santé Publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	
X8	1. Adrar 2. Béjaia 3. Biskra 4. Béchar 5. Jijel 6. Sétif 7. Saida 8. Skikda 9. Mostaganem 10. M'sila 11. Ouargla 12. Oran Hai Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico-sociale	9. Assistant Social de Santé Publique	- Lettres et Langues Etrangères - Lettres et Philosophie	
X9	1. Alger	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Rééducation et réadaptation	10. Opticien Lunetier de santé publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
X10				11. Psychomotricien de santé publique		
X11				12. Appareilleurs orthopédistes de santé publique		
X12				13. Orthoptiste de santé publique		
X13	1.Blida 2.Alger 3.Skikda 4.Oran (Hai Salam)		Sciences Infirmières	14.Laborantin de santé publique		

Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial

Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
1. **Ecole Nationale Supérieure du Tourisme d'Alger (ENST). Alger** **web :** www.enst-algérie.dz	Sciences économiques,de gestion et sciences commerciales	Science de Gestion	- Gestion des agences de tourisme et de voyage - Management du développement durable du tourisme - Gestion de l'hébergement - Gestion de restauration	- Gestion et Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat. Pour participer au classement il faut : - Réussir à un concours sur épreuves écrites, - Réussir à un test oral.

Ministère de la Poste et des Télécommunications

Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
1. **Institut National des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication. Oran** web : http://www.inttic.dz **Tél :** 041.51.87.03 **Fax :** 041.51.87.01	Sciences et Technologie	Télécommunications	- Systèmes de Télécoms - Télécoms et Réseaux IP - Télécoms et Technologies Numérique	**Priorité 01** - Mathématiques - Techniques Mathématiques Option : Génie Electrique **Priorité 02** - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne : (Bac+ Maths+ Physique)/3 Pour participer au classement, il faut avoir : - une moyenne au baccalauréat supérieure ou égale à 14/20 : - Moyenne du BAC ≥ 14/20, -Note de mathématiques ≥16/20, - Note de sciences physiques ≥16/20, - Entretien oral.
2. Institut National de la Poste et des TIC (INPTIC) **Route de LARBAA, 16220. Les Eucalyptus. Alger** **Web :** www.inptic.edu.dz **Tél :** 0238904 37/38 **Fax :** 023 89 04 44	Sciences et Technologie	Technologies de l'information et de la communication et Numérique	Systemes de Télécommunications et Réseaux	- Mathématiques - Techniques Mathématiques (Option : Génie Electrique) - Sciences Expérimentales	**Moyenne de classement :** [(Moyenne baccalauréat*2) + (note mathématiques) + (note de sciences physiques)]/4 - Moyenne du BAC ≥ 14/20 -Note de mathématiques ≥16/20, - Note de sciences physiques ≥16/20, - Entretien oral.

Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
· 1. Institut Supérieur des Métiers des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel [1] (ISMAS) Alger. **Adresse :** 02, Rue Larbi Tebessi. Bord El Kiffan. Alger. web : www.ismas.dz e-mail :ismas-dz@hotmail.fr	Arts	Art du spectacle	- Art de l'acteur - Critique Théâtrale - Scénographie	Toutes séries du Bac	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac. Pour participer au classement il faut : - Réussir a un concoures d'accès en première année de licence. - Ne pas dépasser l'âge de 30 années le jour de l'examen
		Arts Visuels	- Prise de vue - Prise de son	- Sciences Expérimentales - Mathématiques Techniques Mathématiques (Génie Electrique)	
02. **Ecole Supérieure des Beaux-Arts [2] (ESBA). Alger.** web : www.esba.dz e-mail : Esbarts_dz-2016@yahoo.fr **Tel :** 023.47.03.26/33	Arts	Arts visuels	**-Arts plastiques** / Volume matière **-Arts plastiques** / Expression picturale - **Design** / Espace - **Design** / Image – média	Toutes séries de bac	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac. Pour participer au classement il faut réussir à un concours d'accès en première année de Master (MCIL)*
I. **Ministère de la Culture et des Arts** 03. **Institut National Supérieur de Musique Alger.** **Rue du1er novembre. Alger** web : contact@insm-dz.com	Arts	Musique	Musicologie	Toutes séries du Bac	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac. Pour participer au classement il faut : - Réussir à un concours d'accès en première année de licence. - Ne pas être âgé de plus de 30 ans le jour de l'examen
			Instruments et Chan		

(1) **L'institut assure également des formations de master.**

(2) **L'école assure un MCIL**

Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels

au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
Ecole Supérieure en Sciences de Technologies du Sport **Daly-Ibrarim. Alger**	**STAPS**	Entrainement Sportif	Entrainement Sportif d'Elite	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac. Pour participer au classement il faut : - Une moyenne générale obtenue ou BAC supérieure ou égale 13/20 - Réussir à une épreuve écrite de langue anglaise et ou langue française - Réussir à des épreuves pratiques avec libre choix du candidat - Réussir à un teste oral
		Administration et Gestion du Sport	Gestion des Infrastructures du Sport	- Gestion Economie - Sciences Expérimentales - Technique Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac. Pour participer au classement il faut : - Une moyenne générale obtenue ou BAC supérieure ou égale 13/20 - Réussir à une épreuve écrite de langue anglaise et ou langue française - Réussir à une épreuve écrite de culture générale - Réussir à un teste oral

ANNEXE 08

Réseau

des établissements privés

de formation supérieure agréés

par le MESRS

Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure

au titre de l'année universitaire 2021-2022

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
01	**Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger (ESHRA) Route Nationale n° 11. Ain-Benian Alger** **e-mail : academie@eshra.dz**	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Gestion Hôtelière et Restauration	- Gestion Economie - Mathématiques -Techniques Mathématiques -Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Bac + un entretien oral + un concours écrit en Langues Française et anglaise et en Maths
02	**Institut Supérieur des Langues Etrangères** **Adresse : 92, Rue de la Palestine Blida 9000** www.institut-en-nour.com **Tél : 0555.02.95.11/14** **025.22.63.79**	Lettres et langues étrangères	Langue anglaise	1. Didactique 2. Littérature	Toutes séries du Bac	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au du Bac. De plus la note de langue souhaitée obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
			Langue française	1. Didactique 2. Littérature		
			Langue italienne	1. Didactique 2. Littérature 3. Civilisation		

03	**Institut de Management d'Alger (IMA).** **Adresse :** Coopérative El Amel Lotissement n° 02.Saïd Hamdine. Alger www.ima-univ.com contact@imaa-univ.com **Tel :** 0560 06 12 91 0560 06 48 45 ou 0560 06 48 46	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Marketing	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au du Bac
				Management		
				Comptabilité et finances		
				Informatique de gestion		
		Lettres et langues étrangères	Langues étrangères	Langue anglaise des affaires	Toutes séries du Bac	Test de niveau en langue anglaise
04	**Institut de Formation d'Assurances et de Gestion (IFAG).** **Adresse :**11, Chemin Doudou Mokhtar Ben -Aknoun Alger. **Site web :**https://insag.edu.dz **e-mail :** info@insag.edu.dz **web** : www.scolarite@insag.edu.dz **Tél :** 023.38.15.48/49/53 0561.609.169 ou 0561 609 151	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences commerciales	Action commerciale	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au baccalauréat
				Logistique		
			Sciences financières	Assurances		
05	**Institut de Management (INSIM SUP).** **Adresse :** 02 et 03, Rue Petite Provence. Hydra. Alger **Site web :** www.insimsup.dz info@insimsup.dz **Tél :** 0553.56.63.60 ou 0558.49.11.66	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Management	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Entretien avec le comité pédagogique
			Sciences économiques,	Informatique de gestion		
				Economie financière et bancaire		
			Sciences commerciales	Marketing		
				Commerce international		
			Sciences financières	Comptabilité - Contrôle -Audit		
				Finance islamique		
		Lettres et langues étrangères	Langues étrangères	Business English	Toutes séries du Bac	Test de niveau en langue anglaise

Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure

au titre de l'année universitaire 2021-2022

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classementet conditions pédagogique complémentaires de classement
06	**Ecole de Management** **.de Tizi- Ouzou. (EMTO)** **Adresse :** ZHU Sud. Quartier B n° 03. Nouvelle Ville. Tizi-Ouzou. **Tél/Fax :** 026. 11. 44 .00 026. 18 .28 .28 026. 18. 27 .27 026. 18 19 19 **Email :** contact@emto-univ.com Site web : www.emto-univ.com	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Management des affaires	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au baccalauréat
			Sciences commerciales	Management commercial		
			Sciences financières et comptabilités	Finance et banque		
				Comptabilité et Audit		
		Droit et sciences Politiques	Droit	Droit de l'entreprise et des affaires	Toutes séries de bac	
		Mathématiques informatique	Informatique	Systèmes informatiques	- Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques	
				Systèmes et réseaux		
07	**Ecole de Formation en Techniques de Gestion (E.F.T.G).** **Adresse :** Lot ZOUAOUI Mohamed. Cité Ain-Allah n° 04 Dely-Brahim. Alger Web : www.eftgsup@eftg-dz.com **Tél :** 023.30.92.51/54	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Management des hôtels et du tourisme	- Gestion économie - Sciences Expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au Bac
			Sciences commerciales	Commerce international		
			Sciences financiers	Comptabilité et finances		

Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure

au titre de l'année universitaire 2021-2022

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classementet conditions pédagogique complémentaires de classement
08	**Institut d'Optométrie (I.O)** **09, Rue B. Ilot 07 Lotissement Mahmouche 288.** **Bordj Bou-Arreridj** **Web :** www.io-bba.com institut.optométrie@gmail.com **Tél :** 035. 87 .49 .50	Sciences et Technologie	Optométrie	Optométrie	- Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au Bac
09	**Ecole de Management d'Alger (E.M).** **Adresse :** 47, allée les feuilles vertes. Sidi-Yahia. Hydra. Alger. **Web :** www.em-alger.com **Tél :** 021. 54 .67. 54	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Management	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au baccalauréat
			Science commerciales	Comptabilité et fiscalité		

A08 A07 A06 A05 A04 A03 A02 AUMV LCA LLA Art STAPS SHS LLE DSP SEGC STU SNV MI SM ST

Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure

au titre de l'année universitaire 2021-2022

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
10	**Ecole Supérieure des Sciences et Technologie (E.S.S.T).** **Adresse :** 43, Chemin Sidi M'Barek. Oued Romane. El Achour. Alger **web:** www.esst- sup.com contact@esst-sup.com **Tél :** 023.30.08.01 0799 931 699 0561 970 305	Sciences et Technologie	Electronique	Electronique	**Priorité 1 :** Mathématiques **Priorité 2 :** - Tech. Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat et entretien. - La moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20 La note de la matière de génie civil ou génie mécanique ou génie des procédés ou génie électrique ou physique obtenue ou baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
				Télécommunications		
		Sciences de la Matière	Chimie	Chimie Pharmaceutique	**Priorité 1 :** Mathématiques **Priorité 2 :** - Tech. Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat et entretien. - La moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11 /20. La note de la matière de génie civil ou génie mécanique ou génie des procédés ou génie électrique ou physique obtenue ou baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
				Chimie analytique		
		Mathématiques Informatique	Informatique	et Technologie du web technologie du web	**Priorité 1 :** Mathématiques **Priorité 2:** - Tech. Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat et entretien. - La moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12 /20. La note de la matière de mathématiques obtenue ou baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20
				Sécurité et administration des systèmes et réseaux		
				Ingénierie des systèmes d'information et des Logiciels		
				Informatique et Réseaux		

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
11	**Instruit Supérieur des Sciences(I.S.S).** **Adresse :** Lot 114. Allée Bordj-El-Bahri. Bordj-El-Kiffan.Alger 16031 **Tél :** 0770706251 0770706248 **Web :**www.his.edu.dz www.fb.me/HISuniversity **Email :** contact@his.edu.dz	Mathématiques Informatique	Mathématiques	Recherche opérationnelle	Bacs selon cette règle de priorité : 1. Mathématiques 2. Techniques Mathématiques 3. Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au Bac.
			Informatique	Systèmes informatiques		
		Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Economie et gestion de l'entreprise	Bacs selon cette règle de priorité : 1. Economie Gestion 2. Mathématiques 3. Techniques Mathématiques 4. Sciences Expérimentales	
			Sciences économiques	Economie Islamique		
		Sciences humaines et Sociales	Sciences sociales	Orientation et guidance	Bacs selon cette règle de priorité : 1. Langues Etrangères 2. Lettres et Philosophie 3. Mathématiques 4. Techniques Mathématiques 5. Sciences Expérimentales 6. Gestion Economie	
			Sciences islamiques	Histoire et civilisation islamique		
				Chariâa et droit		
			Sciences humaines	Sciences de l'information		
				Sciences de la communication		
		Droit et sciences Politiques	Sciences politiques	Relations Internationales		
			Droit	Droit des affaires		
12	**Institut Supérieur de Commerce et de Gestion** Société Nationale du Transport Terrestre. Coopérative Immobilière « El Massa3. Lot b 4 n° 4 Sétif 19000. incg.dz@gmail.com www.incgdz.com	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Management	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat

Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure

au titre de l'année universitaire 2021-2022

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
13	**Institut d'Optométrie** **Adresse** :Résidence Les Palmiers Route de Wilaya n° **233**. Vers Bouchaoui. Ouled Fayet. Alger **Tél** : 0560.21.73.44 Institut.optométrie.alger@gmail.com	Sciences et technologie	Optique et mécanique de précision	Optique et mécanique de précision	- Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat + la moyenne entre les notes Maths et de physique doit être supérieure ou égale à 10/20
14	**Institut Supérieur de gestion (ISG).** **Adresse :** 213, Bois des Cars II. Dely-Brahim Alger **Site web : https://isg.dz** **Email : contact@isg.dz** **Tél :** 0550.97.67.01/03/06	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences commerciales	Marketing international	- Mathématiques - Tech. Mathématiques - Sciences Expérimentales - Gestion Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
			Sciences de gestion	Management du tourisme		
15	**Institut de Technologie (NUMIDIA).** **Adresse : Chemin de wilaya** n° 142. Lot n° 03 Rahmania. Sidi-Abdallah. Alger **e-mail: technology@gmail.com**	Mathématiques informatique	informatique	Systèmes autonomes et logiciels embarqués ambiants et mobiles (SA-LEAM)	- Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
				Network Infrastructure and cyber security (NICS)		

(*) Dispense une formation de Master seulement.